

Banque HSBC Canada

Rapport intermédiaire du premier trimestre de 2018

Rapport intermédiaire du premier trimestre de 2018

En bref

Comparaison du trimestre clos le 31 mars 2018 et de la période correspondante de l'exercice précédent

- Le résultat d'exploitation a enregistré une solide croissance, soit de 35 M\$, ou 6,9 %, passant ainsi de 506 M\$ à 541 M\$.
- Le ratio d'efficience¹ a diminué, passant de 61,5 % à 58,8 %.
- Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 8 M\$, ou 3,3 %, atteignant 251 M\$, contre 243 M\$.
- Le total de l'actif s'est accru de 1,76 G\$, ou 1,8 %, passant de 96,38 G\$ au 31 décembre 2017 à 98,14 G\$ au 31 mars 2018.
- Le bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire a diminué de 4 M\$, ou 2,3 %, pour se situer à 173 M\$, comparativement à 177 M\$.
- Le ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 s'est établi à 10,1 %, le ratio du capital de catégorie 1, à 12,0 % et le ratio du capital total, à 14,2 %, contre 10,5 %, 12,4 % et 14,7 %, respectivement, au 31 décembre 2017.
- Le rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire¹ a été de 15,5 %, contre 15,4 %.

¹ Pour plus de renseignements à ce sujet, voir la rubrique « Utilisation de mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Table des matières

Rapport de gestion	2
États financiers consolidés	34
Notes annexes	40
Renseignements à l'intention des investisseurs	70

Rapport de gestion

La Banque HSBC Canada (la « banque », « nous », « notre ») est une filiale en propriété exclusive indirecte de HSBC Holdings plc (« HSBC Holdings »). Dans le présent rapport de gestion, le Groupe HSBC Holdings est désigné comme le « Groupe HSBC » ou le « Groupe ».

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre aux lecteurs d'évaluer notre situation financière et nos résultats d'exploitation du trimestre clos le 31 mars 2018, en comparaison avec ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce rapport de gestion devrait être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et des notes annexes du trimestre clos le 31 mars 2018 (les « états financiers consolidés ») et du Rapport et états financiers annuels 2017. Ce rapport de gestion est daté du 2 mai 2018, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

La banque établit ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et en tenant compte des notes d'orientation concernant la comptabilité publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), comme l'exige le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*. Les abréviations « M\$ » et « G\$ »

signifient millions et milliards de dollars canadiens, respectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars.

Les « notes » dont il est question tout au long de ce rapport de gestion renvoient aux notes annexes des états financiers consolidés du trimestre clos le 31 mars 2018.

Nos documents d'information continue, dont les documents intermédiaires et annuels que nous déposons, sont disponibles par voie d'un lien sur le site de la banque, au www.hsbc.ca. Ces documents ainsi que la notice annuelle de 2017 peuvent également être consultés sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com.

Il est possible d'obtenir tous les renseignements sur les activités et les résultats financiers de HSBC Holdings et du Groupe HSBC, ce qui englobe la Banque HSBC Canada, de même que toutes les informations destinées aux investisseurs, dont des exemplaires du Rapport et états financiers annuels 2017 de HSBC Holdings, sur le site www.hsbc.com. Les informations figurant sur ces sites ou qui y sont accessibles par leur intermédiaire ne font pas partie intégrante du présent rapport.

Table des matières

	Page	Page	
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	3	Transactions avec des parties liées.....	21
À propos de la HSBC.....	3	Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	21
Sommaire financier	4	Gestion des risques	22
Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS	5	Risque de crédit	22
Performance financière	6	Risque de liquidité et risque de financement	27
Évolution de la situation financière.....	12	Risque de marché	29
Secteurs d'activité mondiaux	13	Risque structurel de taux d'intérêt.....	31
Sommaire de la performance trimestrielle	18	Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs	31
Questions comptables	19	Capital.....	31
Estimations comptables et jugements critiques	20	Actions en circulation et dividendes	33
Faits nouveaux en matière de réglementation	20		
Arrangements hors bilan	21		

Rapport de gestion (suite)

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document renferme des informations prospectives, dont des énoncés concernant les activités et projets futurs de la banque. Ces énoncés se caractérisent par le fait qu'ils ne reposent pas strictement sur des données ou événements passés ou en cours. Des énoncés prospectifs renferment souvent des termes ou expressions comme « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « planifier » et « croire », ainsi que des mots ou expressions similaires qui sont employés pour décrire le rendement financier ou opérationnel à venir. De par leur nature même, ces énoncés nous obligent à poser plusieurs hypothèses et sont assujettis à divers risques et incertitudes qui leur sont inhérents et qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs. Nous prions le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés puisque de nombreux facteurs de risque pourraient donner lieu à des résultats réels nettement différents des attentes exprimées par les énoncés. Dans le rapport de gestion figurant dans le Rapport et états financiers annuels 2017, la rubrique « Gestion des risques » décrit les principaux risques auxquels la banque est exposée, risques qui, s'ils ne sont pas gérés comme il se doit, pourraient influencer grandement sur ses résultats financiers à venir. Ces risques comprennent les risques de crédit, de liquidité, de financement et de marché ainsi que le risque structurel de taux d'intérêt. Parmi les autres risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient nettement différents de ceux prévus par les énoncés prospectifs, citons les risques opérationnels

(dont ceux liés à la conformité, à la réglementation, à la criminalité financière et à la sécurité et la fraude ainsi que le risque fiduciaire) et le risque réputationnel. Les autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent nettement des attentes exprimées par les énoncés prospectifs comprennent la conjoncture économique dans son ensemble et les conditions de marché, les politiques budgétaires et monétaires, les modifications des lois, de la réglementation et de l'approche de supervision, le degré de concurrence et les technologies de rupture, les changements de nos notations de crédit et les risques relevant de nos activités, des infrastructures et autres. La rubrique « Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs » du Rapport et états financiers annuels 2017 renferme une description de ces facteurs de risque. Nous tenons à aviser le lecteur que la liste de facteurs de risque présentée ci-dessus n'est pas exhaustive et qu'il se peut que d'autres incertitudes et facteurs éventuels non mentionnés aux présentes nuisent à nos résultats et à notre situation financière. Tout énoncé prospectif paraissant dans ce document n'est valable qu'en date de celui-ci. Nous ne nous engageons nullement à réviser, à mettre à jour ou à modifier les énoncés prospectifs en raison de nouvelles informations, d'événements ultérieurs ou d'autres circonstances, et nous déclinons expressément toute obligation de le faire, sauf dans la mesure où les lois pertinentes sur les valeurs mobilières nous y contraignent.

À propos de la HSBC

La Banque HSBC Canada est le chef de file des banques internationales au pays. Nous aidons des entreprises et des particuliers partout au Canada à faire des affaires et à gérer leurs finances à l'échelle mondiale par l'entremise de trois secteurs d'activité mondiaux, soit les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés et les services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Aucune autre banque internationale n'est aussi présente que nous sur le marché canadien, et aucune autre banque locale ne possède notre présence internationale.

Le Canada est un marché prioritaire pour le Groupe HSBC et joue un rôle clé dans les efforts qu'il déploie pour seconder ses clients et favoriser leur croissance, tirant ainsi parti de sa présence dans tous les grands corridors commerciaux, dont ceux en Amérique du Nord, ce qui englobe les États-Unis et le Mexique, et ceux de la Chine.

Le Groupe HSBC est l'un des plus importants groupes de services bancaires et financiers au monde, ses actifs totalisant 2 653 G\$ US au 31 mars 2018. Il sert des clients du monde entier au moyen d'un réseau international constitué d'environ 3 900 bureaux répartis dans 67 pays et territoires en Europe, en Asie, dans les Amériques, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Tout au long de son existence, le Groupe HSBC a accompagné ses clients pour qu'ils saisissent les occasions de croissance, où qu'elles se trouvent. Il contribue à l'essor des entreprises et à la prospérité économique, et aide les gens à concrétiser leurs aspirations et à réaliser leurs rêves et leurs ambitions.

Les actions de HSBC Holdings sont inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes. Elles sont négociées à la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères.

Sommaire financier

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 ¹	31 mars 2017
<i>(en M\$, sauf indication contraire)</i>		
Performance financière de la période		
Total du résultat d'exploitation.....	541	506
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	251	243
Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire.....	173	177
Bénéfice de base par action ordinaire (\$)	0,35	0,35
Ratios de performance (%)²		
Ratios de rendement (%)		
Rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire.....	15,5	15,4
Rendement après impôt de la moyenne du total de l'actif.....	0,72	0,76
Rendement avant impôt de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques ³	2,2	2,3
Ratios de couverture du crédit (%)²		
Variation des pertes de crédit attendues en pourcentage du total du résultat d'exploitation ⁴	s. o.	s. o.
Variation des pertes de crédit attendues en pourcentage de la moyenne du montant brut des avances à des clients et des acceptations ⁴	s. o.	s. o.
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage des prêts et acceptations douteux à la clôture de la période ⁴	59,5	60,7
Ratios d'efficacité et de la composition des produits (%)²		
Ratio d'efficacité	58,8	61,5
Ratio d'efficacité ajusté.....	58,8	61,1
En pourcentage du total du résultat d'exploitation		
– Produits d'intérêts nets.....	56,6	55,7
– Produits de commissions nets.....	28,7	31,6
– Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction	6,7	6,1
À la clôture de la période		
Situation financière à la clôture de la période		
	31 mars 2018 ¹	31 décembre 2017
Total de l'actif	98 140	96 379
Prêts et avances à des clients	50 743	50 337
Comptes des clients.....	55 814	57 054
Ratio des avances à des clients en pourcentage des comptes des clients (%)	90,9	88,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires.....	5 663	5 710
Moyenne du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de la moyenne du total de l'actif (%) ²	5,9	5,9
Mesures du capital³		
Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 (%).....	10,1	10,5
Ratio du capital de catégorie 1 (%).....	12,0	12,4
Ratio du capital total (%).....	14,2	14,7
Ratio de levier (%)	4,8	4,9
Actifs pondérés en fonction des risques (M\$).....	46 241	45 035

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »).

2 Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS » figurant dans le présent document pour une description des mesures financières non conformes aux IFRS.

3 La banque évalue l'adéquation de ses fonds propres en fonction de normes issues des lignes directrices émises par le BSIF conformément au cadre d'adéquation des fonds propres de Bâle III.

4 Depuis le 1^{er} janvier 2018 et en vertu d'IFRS 9, l'expression « Variation des pertes de crédit attendues » est utilisée, alors qu'avant cette date, et en vertu d'IAS 9, l'expression correspondante « Pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives aux risques de crédit » était employée. La banque est en position de reprise nette pour les deux périodes présentées. Lorsque cette situation donne lieu à un ratio négatif, la mention s. o. est indiquée.

Rapport de gestion (suite)

Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Pour évaluer sa performance, la banque utilise, entre autres, des mesures financières dérivées des résultats qu'elle présente. Or, ces mesures ne sont ni présentées dans les états financiers consolidés ni définies aux termes des IFRS. Elles sont considérées comme non conformes aux IFRS; il est donc improbable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Les mesures financières non conformes aux IFRS suivantes sont utilisées tout au long du présent document.

Ratios de la situation financière

Ces mesures sont des indicateurs de la stabilité du bilan de la banque et de l'utilisation des fonds aux fins du financement des actifs.

La moyenne du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de la moyenne du total de l'actif correspond à la moyenne, pour la période, du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires (calculée à l'aide des soldes de fin de mois) divisée par la moyenne du total de l'actif de la période (calculée à l'aide des soldes de fin de mois).

Ratios de rendement

La direction a recours à des ratios de rendement pour évaluer la rentabilité des capitaux propres, de l'actif et des actifs pondérés en fonction des risques.

Le rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire correspond au bénéfice de la période attribuable à l'actionnaire ordinaire divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables à l'actionnaire ordinaire (calculée à l'aide des soldes de fin de mois de la période).

Le rendement après impôt de la moyenne du total de l'actif correspond au bénéfice annualisé de la période attribuable à l'actionnaire ordinaire divisé par la moyenne de l'actif (calculée à l'aide des soldes de fin de mois de la période).

Le rendement avant impôt de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat annualisé de la période divisé par la moyenne des soldes mensuels des actifs pondérés en fonction des risques de la période. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés selon les lignes directrices énoncées par le BSIF conformément aux normes en matière d'adéquation des fonds propres de Bâle III.

Ratios de couverture du crédit

La direction se sert des ratios de couverture du crédit pour évaluer l'importance de la variation des pertes de crédit attendues par rapport au rendement de la banque et à la taille de ses portefeuilles de prêts aux clients pour la période.

La variation des pertes de crédit attendues en pourcentage du total du résultat d'exploitation s'entend de la variation de ces pertes pour la période exprimée en pourcentage du total du résultat d'exploitation de cette période.

La variation des pertes de crédit attendues en pourcentage de la moyenne du montant brut des avances à des clients et des acceptations s'entend de la variation annualisée des pertes de crédit attendues de la période exprimée en pourcentage de la moyenne du montant brut des avances à des clients et des acceptations (calculée selon les soldes de fin de mois de la période).

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage des prêts et acceptations douteux s'entend du total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les avances à des clients et les acceptations, exprimé en pourcentage des prêts et acceptations douteux selon les soldes de clôture de la période.

Ratios d'efficience et de la composition des produits

Les ratios d'efficience et de la composition des produits sont des mesures de l'efficience de la banque à gérer ses charges d'exploitation dans le but de générer des produits, et sont des indicateurs de l'apport de chaque principale source de produits au total du résultat.

Le ratio d'efficience correspond au total des charges d'exploitation exprimé en pourcentage du total du résultat d'exploitation de la période.

Le ratio d'efficience ajusté s'apparente au ratio d'efficience, à la différence que le total du résultat d'exploitation exclut les profits et pertes liés aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur, puisque la variation de la valeur des titres de créance subordonnés émis par la banque est essentiellement attribuable aux fluctuations des taux sur les marchés et qu'elle n'est pas du ressort de la direction.

Les produits d'intérêts nets, produits de commissions nets et produits de négociation nets en pourcentage du total du résultat d'exploitation correspondent aux produits d'intérêts nets, aux produits de commissions nets et aux produits de négociation nets de la période divisés par le total du résultat d'exploitation de la période.

Performance financière

Sommaire de l'état consolidé du résultat net

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 ¹	31 mars 2017
	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	306	282
Produits de commissions nets	155	160
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017)	36	31
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017)	—	(3)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers	22	18
Autres produits d'exploitation	22	18
Total du résultat d'exploitation	541	506
Variation des pertes de crédit attendues	28	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	49
Résultat d'exploitation net	569	555
Total des charges d'exploitation.....	(318)	(311)
Bénéfice d'exploitation.....	251	244
Quote-part du résultat d'entreprises associées	—	(1)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	251	243
Charge d'impôt sur le résultat.....	(68)	(57)
Bénéfice de la période	183	186

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Aperçu

En regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation de la Banque HSBC Canada a enregistré une solide croissance, de 35 M\$, ou 6,9 %. Les résultats du trimestre à l'étude ont été stimulés par le bénéfice d'exploitation qu'ont dégagé tous les secteurs d'activité mondiaux, lequel est attribuable à l'augmentation des prêts, aux effets positifs des hausses de taux d'intérêt ainsi qu'à la très bonne performance sur le plan du crédit.

Pour ce qui est de la variation des pertes de crédit attendues, nous sommes toujours en position de reprise nette, et ce, même si celle-ci est moins élevée que celle d'un niveau inégalé qui avait été enregistrée en 2017.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 7 M\$, ou 2,3 %, car nous avons effectué de nouveaux investissements dans le but de faire croître nos activités. Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 8 M\$, ou 3,3 %, mais sa progression a été freinée par cette hausse des charges.

Comparativement à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle avait été moins élevée en

raison d'un ajustement de la charge d'impôt d'exercices antérieurs, la charge d'impôt sur le résultat est revenue à un niveau plus habituel, ce qui a réduit le bénéfice de la période de 3 M\$, ou 1,6 %.

En guise de commentaire sur les résultats, Sandra Stuart, présidente et chef de la direction de la Banque HSBC Canada, a fait la déclaration suivante :

« Nos investissements et nos innovations, qui visent à rehausser les services que nous offrons à notre clientèle, continuent d'être des moteurs de croissance comme en témoigne la hausse de 7 % de nos revenus sur un an. Les investissements que nous avons effectués dans le secteur des services aux entreprises se sont traduits par un accroissement des prêts, des avances et des revenus de change. Les clients du secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine apprécient les améliorations apportées à nos produits et services et nous le démontrent en traitant de plus en plus avec nous. Pour ce qui est du secteur des services bancaires internationaux et marchés, ce sont surtout les ventes de dérivés et les revenus d'intérêts qui ont stimulé sa croissance. De fait, conjuguée aux reprises sur pertes de valeur, l'augmentation des revenus est

Rapport de gestion (suite)

ce qui a le plus contribué au bénéfice avant la charge d'impôt que nous avons dégagé. L'accroissement des coûts par suite de nos investissements, par ailleurs prévus, visant à poursuivre notre croissance a influé négativement sur l'ensemble des résultats.

« En ce qui concerne l'avenir, nous continuerons de faire découvrir le monde au Canada et le Canada au reste du monde, tirant parti des forces vives qui nous caractérisent

et de notre réseau international, et ce, plus particulièrement dans les corridors commerciaux de l'Amérique du Nord et de la Chine, afin d'aider nos clients et le Canada à prospérer. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers d'avoir obtenu de la publication *The Asset* le titre de Meilleure banque RMB au Canada, ce qui souligne l'excellence de notre gamme de produits et de services en renminbis. »

Performance par élément de produits et de charges

Produits d'intérêts nets

Les produits d'intérêts nets du premier trimestre de 2018 se sont chiffrés à 306 M\$, ayant affiché une hausse de 24 M\$, ou 8,5 %, en regard de ceux inscrits il y a un an. Cette forte hausse a découlé notamment de l'accroissement des prêts et avances, et plus particulièrement des soldes des prêts hypothécaires, ainsi que de l'élargissement des marges en

raison de l'incidence des hausses de taux d'intérêt par la Banque du Canada en 2017 et au début de 2018. Ces facteurs ont été atténués par la réduction des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux.

Sommaire des produits d'intérêts par type d'actif

	Trimestre clos le					
	31 mars 2018 ¹			31 mars 2017 ²		
	Solde moyen	Produits d'intérêts	Taux de rendement	Solde moyen	Produits d'intérêts	Taux de rendement
M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	
<i>Produits d'intérêts</i>						
Fonds à court terme et prêts et avances à des banques ..	886	1	0,35	1 038	2	0,95
Prêts et avances à des clients.....	50 042	422	3,42	45 990	365	3,17
Prises en pension à des fins autres que de transaction ...	6 175	24	1,61	7 549	11	0,56
Placements financiers.....	23 480	91	1,57	23 586	73	1,26
Autres actifs productifs d'intérêts	338	2	2,18	1	—	0,00
Total des actifs productifs d'intérêts.....	80 921	540	2,71	78 164	451	2,34
Actifs détenus à des fins de transaction et actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur ³	5 211	24	1,86	6 602	15	0,94
Actifs non productifs d'intérêts.....	11 548	—	—	11 510	—	—
Total.....	97 680	564	2,34	96 276	466	1,96

Sommaire des charges d'intérêts par type de passif et capitaux propres

Charges d'intérêts	Trimestre clos le					
	31 mars 2018			31 mars 2017 ²		
	Solde moyen	Charges d'intérêts	Coût	Solde moyen	Charges d'intérêts	Coût
M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	
Dépôts effectués par des banques ⁴	810	1	0,51	947	—	0,09
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur – titres de créance émis par la banque.....	—	—	—	402	1	1,19
Comptes des clients ⁵	50 739	131	1,04	49 342	84	0,69
Mises en pension à des fins autres que de transaction ...	6 075	23	1,57	5 396	8	0,60
Titres de créance émis et créances subordonnées	11 663	69	2,39	10 367	67	2,63
Autres passifs portant intérêt.....	1 863	10	2,09	2 797	9	1,32
Total des passifs portant intérêt.....	71 150	234	1,33	69 251	169	0,99
Passifs détenus à des fins de transaction et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur (exclusion faite des titres de créance émis par la banque) ³	2 902	15	2,10	3 820	10	1,11
Comptes courants ne portant pas intérêt.....	6 223	—	—	6 176	—	—
Total des capitaux propres et des autres passifs ne portant pas intérêt.....	17 405	—	—	17 029	—	—
Total	97 680	249	1,03	96 276	179	0,75
Produits d'intérêts nets.....		306			282	

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39. Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 des états financiers consolidés pour des détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

2 Certains montants de la période correspondante ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

3 Les produits et charges d'intérêts sur les actifs et passifs détenus à des fins de transaction sont présentés dans les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction de l'état consolidé du résultat net.

4 N'incluent que les dépôts effectués par des banques portant intérêt.

5 N'incluent que les comptes des clients portant intérêt.

Produits de commissions nets

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017 ¹
	M\$	M\$
Services à l'égard des comptes.....	16	16
Produits de courtage	1	2
Cartes.....	13	13
Facilités de crédit	67	67
Fonds sous gestion	47	45
Importations/exportations	2	3
Commissions d'agence d'assurance	2	2
Autres	13	9
Services de paiement.....	8	8
Prise ferme	7	12
Produits de commissions.....	176	177
Moins les charges de commissions.....	(21)	(17)
Produits de commissions nets	155	160

1 Certains montants de la période correspondante ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

Rapport de gestion (suite)

Les produits de commissions nets du premier trimestre de 2018 se sont chiffrés à 155 M\$, en baisse de 5 M\$, ou 3,1 %, par rapport à ceux constatés à la période correspondante de l'exercice précédent. Leur baisse s'explique par le recul des commissions de prise ferme, qui a été compensé en partie par la hausse des autres produits attribuable aux commissions sur

ventes plus élevées, et par celle des charges de commissions qu'a générées l'augmentation des honoraires tirés des conseils en placement.

Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Activités de négociation.....	27	26
Ajustements d'évaluation de crédit et de débit et ajustements de la juste valeur liés au financement.....	1	—
Produits d'intérêts nets sur les activités de négociation.....	9	5
Inefficacité des couvertures.....	(1)	—
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	36	31

Les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction du premier trimestre de 2018 se sont établis à 36 M\$, en hausse de 5 M\$, ou 16,1 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse a résulté essentiellement d'un ajustement

comptable associé aux charges de financement, qui a fait en sorte que les intérêts nets sur les activités de négociation ont augmenté de 4 M\$ comparativement à ceux d'il y a un an, une baisse correspondante ayant été constatée dans les produits d'intérêts nets.

Autres éléments de produits

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017).....	—	(3)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	22	18
Autres produits d'exploitation.....	22	18
Autres éléments de produits.....	44	33

Pour le premier trimestre de 2018, aucun montant au titre des variations de la juste valeur de la dette à long terme n'a été inscrit. Au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, la banque a subi une perte de 3 M\$ liée aux fluctuations de la juste valeur de ses débiteures subordonnées. Le 10 avril 2017, celles-ci ont été entièrement remboursées conformément à leurs modalités contractuelles.

La banque réalise des profits et des pertes à la cession d'instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») (placements financiers disponibles à la vente en 2017) qu'elle effectue dans le cadre de ses activités de gestion du

bilan. Les profits diminués des pertes liés aux placements financiers ont totalisé 22 M\$ pour le premier trimestre de 2018, soit une hausse de 4 M\$, ou 22,2 %, comparativement à ceux de la période correspondante de 2017, et ont résulté du rééquilibrage du portefeuille d'actifs liquides de la banque.

Les autres produits d'exploitation se sont chiffrés à 22 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 4 M\$, ou 22,2 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse provient surtout de l'augmentation des produits générés auprès d'autres entités du Groupe HSBC pour des travaux de mise au point de logiciels effectués par la banque.

Variation des pertes de crédit attendues¹

	Trimestre clos le
	31 mars 2018¹
	M\$
Variation des pertes de crédit attendues – prêts productifs (stades 1 et 2)	18
Variation des pertes de crédit attendues – prêts non productifs (stade 3).....	(46)
Variation des pertes de crédit attendues.....	(28)

Postes correspondants aux termes d'IAS 39

	Trimestre clos le
	31 mars 2017 ¹
	M\$
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts évalués collectivement.....	(10)
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts évalués individuellement	(37)
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts	(47)
Autres provisions relatives au risque de crédit	(2)
Montant net des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(49)

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Pour le premier trimestre de 2018, la variation des pertes de crédit attendues a consisté en une reprise de 28 M\$, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au crédit de 49 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les reprises de 2017 étaient attribuables à plusieurs reprises importantes sur des provisions spécifiques, notamment dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi qu'à la libération de provisions collectives qui reflétaient l'amélioration de la qualité du crédit.

Les améliorations dans plusieurs secteurs, plus particulièrement dans celui des services pétroliers et gaziers, ainsi que les reprises associées à certaines

entreprises de construction et de sous-traitance et à des sociétés immobilières ont permis d'inscrire une reprise nette sur les prêts non productifs de 46 M\$ au premier trimestre de 2018. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une charge liée aux prêts productifs de 18 M\$ attribuable à l'accroissement du portefeuille de prêts, à l'adoption d'IFRS 9 ainsi qu'à l'augmentation des pertes de crédit attendues qui en a résulté, et ce, par suite de l'application de ses lignes directrices concernant les données économiques prospectives. La note 1 des états financiers consolidés renferme plus d'informations concernant IFRS 9.

Rapport de gestion (suite)

Total des charges d'exploitation

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Rémunération et avantages du personnel	182	181
Charges générales et administratives.....	126	121
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	8	7
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	2	2
Total des charges d'exploitation.....	318	311

Le total des charges d'exploitation du premier trimestre de 2018 a augmenté de 7 M\$, ou 2,3 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation provient de l'accroissement des dépenses

Quote-part du résultat d'entreprises associées

Pour le premier trimestre de 2018, la quote-part du résultat d'entreprises associées a été de néant, comparativement à une perte de 1 M\$ au trimestre correspondant de 2017. Une telle quote-part reflète les variations de la valeur des placements de la banque dans des fonds d'actions de sociétés fermées.

stratégiques qui ont été engagées pour stimuler la croissance future, facteur contrebalancé en partie par une reprise sur provision ponctuelle au cours du trimestre.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2018 a été de 27,1 %, ce qui se rapproche du taux prévu par la loi. Pour le trimestre correspondant de 2017, le taux d'imposition effectif avait été de 23,6 %, ce qui avait découlé d'un ajustement favorable de la charge d'impôt sur le résultat d'exercices antérieurs.

Évolution de la situation financière

Bilan consolidé

	31 mars 2018 ¹	31 décembre 2017
	M\$	M\$
ACTIF		
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales	69	411
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	20	25
Actifs détenus à des fins de transaction	6 094	5 373
Autres actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	9	s. o.
Dérivés	3 354	3 675
Prêts et avances à des banques	550	1 221
Prêts et avances à des clients	50 743	50 337
Prises en pension à des fins autres que de transaction	5 504	6 153
Placements financiers	23 519	22 913
Autres actifs	2 250	899
Paiements anticipés et produits à recevoir	297	213
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 374	4 801
Actifs d'impôt exigible	46	44
Immobilisations corporelles	107	106
Goodwill et immobilisations incorporelles	96	90
Impôt différé	108	118
Total de l'actif	98 140	96 379
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif		
Dépôts effectués par des banques	971	1 696
Comptes des clients	55 814	57 054
Mises en pension à des fins autres que de transaction	8 821	4 604
Effets en transit vers d'autres banques	246	299
Passifs détenus à des fins de transaction	2 799	3 701
Dérivés	3 349	3 516
Titres de créance émis	10 613	10 820
Autres passifs	2 691	2 217
Acceptations	5 381	4 801
Charges à payer et produits différés	365	475
Passifs au titre des prestations de retraite	327	346
Créances subordonnées	1 039	1 039
Provisions	45	61
Passifs d'impôt exigible	16	40
Total du passif	92 477	90 669
Capitaux propres		
Actions ordinaires	1 225	1 225
Actions privilégiées	850	850
Autres réserves	(108)	(61)
Résultats non distribués	3 696	3 696
Total des capitaux propres	5 663	5 710
Total du passif et des capitaux propres	98 140	96 379

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39. Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 des états financiers consolidés pour obtenir plus de détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

Rapport de gestion (suite)

Actif

Le total de l'actif s'élevait à 98,1 G\$ au 31 mars 2018, en hausse de 1,8 G\$, ou 1,8 %, par rapport à ce qu'il était au 31 décembre 2017. Cette hausse découle surtout d'une augmentation de 1,4 G\$ des autres actifs en raison du montant plus élevé des garanties en trésorerie qui ont été inscrites par suite de variations de la juste valeur du portefeuille de dérivés, de l'accroissement des soldes non réglés à la clôture de la période et de changements dans le mode de présentation¹. Les actifs détenus à des fins de transaction se sont accrus de 0,7 G\$ grâce à l'augmentation des titres de créance détenus à ces mêmes fins, ce qui a été annulé en partie par une baisse des bons du Trésor et autres lettres de change admissibles et par des changements dans le mode de présentation¹. Les placements financiers ont enregistré une hausse de 0,6 G\$ par suite des activités de gestion du bilan. Les engagements de clients en contrepartie d'acceptations se sont accrus de 0,6 G\$ grâce à l'élargissement du volume des acceptations. Les prêts et avances à des clients ont augmenté de 0,4 G\$ en raison d'une plus grande utilisation des facilités de crédit à terme du secteur des services aux entreprises et de l'accroissement des prêts hypothécaires résidentiels du secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, ce qui a été atténué par le recul des prêts aux clients des services bancaires internationaux. Ce facteur rend compte de la réduction des dépenses d'investissement du centre général.

L'augmentation de l'actif a été contrebalancée en partie par le recul de 0,7 G\$ des prêts et avances à des banques et de 0,6 G\$ des prises en pension à des fins autres que de transaction par suite des activités de gestion de la trésorerie. La trésorerie et les soldes détenus dans les banques centrales ont fléchi de 0,3 G\$ en raison du règlement du rachat des actions privilégiées de catégorie 1, série C et D.

Passif

Le total du passif s'établissait à 92,5 G\$ au 31 mars 2018, en hausse 1,8 G\$, ou 2,0 %, par rapport à celui au 31 décembre 2017. L'intensification des activités de mise en pension et de gestion du bilan a mené à une hausse de 4,2 G\$ des mises en pension à des fins autres que de transaction. En outre, les acceptations ont augmenté de 0,6 G\$, ce qui concorde avec la variation enregistrée à ce chapitre dans l'actif. Les comptes des clients du secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine se sont accrus de 1,8 G\$ grâce aux résultats fructueux des campagnes de promotion menées durant le trimestre.

L'accroissement des passifs a été atténué par un repli de 1,2 G\$ des comptes des clients en raison des réductions saisonnières, par ailleurs prévues, des dépôts du secteur des services aux entreprises et des services internationaux ainsi que de facteurs macroéconomiques. Les passifs détenus à des fins de transaction ont reculé de 0,9 G\$ en raison du repli des positions vendeur qui étaient détenues à la clôture de la période et à des changements dans le mode de présentation¹. Les dépôts effectués par des banques ont diminué de 0,7 G\$ en raison des activités de gestion de la trésorerie.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'établissait à 5,6 G\$ au 31 mars 2018, soit une baisse de 0,05 G\$ en regard de celui au 31 décembre 2017. Cette baisse est attribuable à une perte de 0,05 G\$ au titre de la réserve pour les actifs financiers à la JVAERG, qui s'explique par la hausse des taux d'intérêt et au reclassement, dans l'état du résultat net, de profits à la cession de titres.

¹ Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 pour obtenir plus de détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

Secteurs d'activité mondiaux

La banque gère ses activités et en déclare les résultats en fonction des secteurs d'activité mondiaux suivants : les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés, ainsi que les services bancaires de détail et gestion de patrimoine.

Services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises propose un éventail complet de services financiers commerciaux et de solutions sur mesure, tant aux petites et moyennes entreprises qu'aux sociétés ouvertes.

Survol de la performance financière

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 ¹	31 mars 2017
	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets.....	139	133
Produits de commissions nets	74	70
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017)	9	7
Autres produits d'exploitation.....	4	6
Total du résultat d'exploitation.....	226	216
Variation des pertes de crédit attendues	34	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	s. o.	39
Résultat d'exploitation net	260	255
Total des charges d'exploitation.....	(103)	(94)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	157	161

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Aperçu

Le total du résultat d'exploitation du secteur des services aux entreprises s'est établi à 226 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 10 M\$, ou 4,6 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2017.

Nos priorités stratégiques sont les suivantes : tirer parti de l'expansion réalisée en 2017 grâce à la transformation des activités de vente; accroître le nombre de nouveaux clients ainsi que la pénétration des produits; rehausser notre positionnement dans les grands corridors commerciaux; et investir dans la technologie et rationaliser les processus pour surmonter les obstacles. Au cours du trimestre écoulé, nous avons réalisé d'importants progrès en ce sens puisque l'augmentation des soldes de prêts a atteint un nouveau sommet et que les produits de plusieurs secteurs d'exploitation, dont ceux de la région de l'Ontario, de l'immobilier commercial et des services bancaires aux filiales internationales, ont enregistré une croissance de plus de 10 %. En outre, entre décembre 2017 et février 2018, une proportion supplémentaire de 21 % des clients a attribué la cote « Excellent » à notre processus d'ouverture de comptes au pays.

Pour le premier trimestre de 2018, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est établi à 157 M\$, en baisse de 4 M\$, ou 2,5 %, en regard de ce qu'il était à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est surtout attribuable à la diminution des reprises nettes sur pertes de valeur liées aux prêts et à l'augmentation des charges d'exploitation, ce qui a été atténué par l'augmentation du résultat d'exploitation.

Performance financière par élément de produits et de charges

Les *produits d'intérêts nets* du premier trimestre de 2018 se sont chiffrés à 139 M\$, soit 6 M\$, ou 4,5 %, de plus que ceux d'il y a un an. Cette hausse a découlé de l'accroissement des prêts et avances ainsi que des marges favorables attribuables aux hausses de taux d'intérêt effectuées par la Banque du Canada, facteurs qui ont été atténués par la réduction des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux et des soldes des dépôts.

Les *produits de commissions nets* du premier trimestre de 2018 se sont chiffrés à 74 M\$, en hausse de 4 M\$, ou 5,7 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2017, hausse qui a découlé principalement de l'augmentation des commissions générées par les acceptations bancaires par suite de l'accroissement des soldes.

Les *produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction* du premier trimestre de 2018 ont totalisé 9 M\$, en hausse de 2 M\$, ou 28,6 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui s'explique par l'accroissement des produits tirés du change.

Les *autres produits d'exploitation* du premier trimestre de 2018 se sont chiffrés à 4 M\$, soit une baisse de 2 M\$, ou 33,3 %, sur un an en raison de la diminution des produits générés auprès du Groupe HSBC pour des services de soutien rendus par la banque.

Rapport de gestion (suite)

La *variation des pertes de crédit attendues* du premier trimestre de 2018 a consisté en une reprise de 34 M\$, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 39 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les reprises constatées en 2017 avaient découlé des importantes reprises sur provisions spécifiques de comptes du secteur pétrolier et gazier ainsi que des reprises sur les provisions générales, qui témoignaient de l'amélioration générale de la qualité du crédit. La reprise inscrite en 2018 a découlé de reprises

additionnelles relativement à des prêts non productifs (stade 3) liés principalement à des comptes du secteur pétrolier et gazier.

Le *total des charges d'exploitation* du premier trimestre de 2018 s'est élevé à 103 M\$, dépassant ainsi de 9 M\$, ou 9,6 %, celui enregistré à la période correspondante de 2017. Cette augmentation reflète les investissements dans nos ressources humaines et dans la technologie effectués afin de mieux servir nos clients et d'élargir notre part de marché et ainsi favoriser l'exécution de notre plan stratégique.

Services bancaires internationaux et marchés

Le secteur des services bancaires internationaux et marchés offre des solutions financières sur mesure à une clientèle d'envergure constituée d'administrations publiques, de grandes sociétés et d'institutions de partout dans le monde.

Survol de la performance financière

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 ¹	31 mars 2017
	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets.....	23	21
Produits de commissions nets	29	37
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017)	20	12
Total du résultat d'exploitation.....	72	70
Variation des pertes de crédit attendues.....	3	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	5
Résultat d'exploitation net	75	75
Total des charges d'exploitation.....	(38)	(35)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	37	40

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Aperçu

Le résultat d'exploitation du secteur des services bancaires internationaux et marchés s'est établi à 72 M\$ au premier trimestre de 2018, soit une hausse de 2 M\$, ou 2,9 %, par rapport à celui constaté à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'augmentation des ventes de dérivés aux clients mondiaux des sous-divisions responsables des taux et des produits de change ainsi que de l'augmentation des produits d'intérêts attribuable aux hausses de taux d'intérêt.

Nous avons continué de tirer parti du réseau mondial de la HSBC pour offrir des produits et des solutions pouvant répondre aux besoins de nos clients mondiaux, concentrant ainsi nos efforts de croissance sur les corridors commerciaux de l'Amérique du Nord et de la Chine.

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 37 M\$ au premier trimestre de 2018, en baisse de 3 M\$, ou 7,5 %, par rapport à celui dégagé à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul a résulté des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts, moins élevées qu'il y a un an, ainsi que de l'augmentation des coûts de gestion des risques et de conformité, facteurs qui ont été atténués par l'augmentation des produits.

Performance financière par élément de produits et de charges

Les *produits d'intérêts nets* du premier trimestre de 2018 se sont chiffrés à 23 M\$, soit une hausse de 2 M\$, ou 9,5 %, en regard de ceux inscrits il y a un an, ce qui a résulté notamment des hausses de taux d'intérêt par la Banque du Canada en 2017 et au début de 2018.

Services bancaires de détail et gestion de patrimoine

Le secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine offre, à tous les Canadiens, une gamme complète et hautement concurrentielle de produits et de services bancaires afin de les aider à gérer leurs finances ainsi qu'à bâtir et protéger leur avenir financier.

Survol de la performance financière

Les *produits de commissions nets* du premier trimestre de 2018 ont totalisé 29 M\$, en baisse de 8 M\$, ou 21,6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement imputable à la baisse des commissions réalisées sur les marchés des capitaux d'emprunt et de celles tirées des services-conseils.

Les *produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction* du premier trimestre de 2018 se sont établis à 20 M\$, soit une hausse de 8 M\$, ou 66,7 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse provient principalement de l'augmentation des produits tirés de la négociation de dérivés par suite de l'accroissement des volumes des clients.

La *variation des pertes de crédit attendues* du premier trimestre de 2018 est demeurée en position de reprise nette, à 3 M\$, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 5 M\$ pour la période correspondante de 2017. Pour les deux exercices, la variation reflète l'amélioration continue de la conjoncture du secteur pétrolier et gazier, et ce, même si les reprises ont été moindres que celles exceptionnellement élevées qui avaient été enregistrées tout au long de 2017.

Le *total des charges d'exploitation* du premier trimestre de 2018 s'est chiffré à 38 M\$, dépassant ainsi de 3 M\$, ou 8,6 %, celui constaté à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse provient essentiellement des investissements dans les initiatives de gestion des risques et de conformité.

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 ¹ M\$	31 mars 2017 M\$
Produits d'intérêts nets.....	114	96
Produits de commissions nets.....	52	53
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	7	6
Autres produits d'exploitation.....	2	1
Total du résultat d'exploitation.....	175	156
Variation des pertes de crédit attendues	(9)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	5
Résultat d'exploitation net.....	166	161
Total des charges d'exploitation.....	(163)	(140)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	3	21

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Rapport de gestion (suite)

Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Activités poursuivies des services bancaires de détail et gestion de patrimoine	1	16
Portefeuille de prêts à la consommation en voie de liquidation	2	5
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	3	21

Aperçu

Le résultat d'exploitation du secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine a été de 175 M\$ au premier trimestre de 2018, soit une hausse de 19 M\$, ou 12,2 %, par rapport à celui constaté à la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons de nouveau enregistré une forte croissance du total des soldes des comptes des clients (soit les soldes des prêts, des dépôts et des comptes de gestion de patrimoine) grâce à notre image de marque, à l'innovation et aux investissements stratégiques que nous avons effectués afin de simplifier les services bancaires que nous offrons à nos clients et de les rendre encore plus rapides et plus efficaces.

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat du premier trimestre de 2018 a été de 3 M\$, soit une baisse de 18 M\$, ou 85,7 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2017. Cette baisse découle surtout de la poursuite des investissements visant à faire croître nos activités ainsi que de l'augmentation générale des coûts associée à la proposition d'un meilleur modèle de prestation de services à nos clients et à la croissance déjà réalisée. Par exemple, nous avons continué d'investir dans la mise en place de services bancaires de détail aux particuliers et aux entreprises et de prêts non garantis en plus d'investir dans Jade, un service exclusif que nous offrons à nos clients à valeur nette élevée. En outre, nous avons réalisé des investissements supplémentaires dans les technologies numériques afin de rehausser l'expérience client. Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a également été touché par la charge au titre de la variation des pertes de crédit attendues, laquelle est analysée plus longuement ci-dessous. Ces hausses ont été atténuées par l'accroissement des produits, le secteur poursuivant sa croissance par suite de nos investissements, et par l'incidence positive de taux d'intérêt plus élevés.

Pour le premier trimestre de 2018, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat attribuable au portefeuille de prêts à la consommation en voie de liquidation s'est établi à 2 M\$, ayant reculé de 3 M\$, ou 60,0 %, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice 2017. Ce recul est imputable à la variation des reprises pour pertes de crédit attendues au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et à la baisse des produits d'intérêts par suite de la diminution des soldes au cours du trimestre à l'étude.

Performance financière des activités poursuivies par élément de produits et de charges

Les *produits d'intérêts nets* du premier trimestre de 2018 se sont établis à 111 M\$, en hausse de 19 M\$, ou 21 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'élargissement des marges sur les dépôts et de l'accroissement des volumes de ceux-ci ainsi que des prêts.

Les *produits de commissions nets* se sont chiffrés à 52 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en baisse de 1 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2017, l'augmentation des actifs sous gestion ayant été en grande partie annulée par la baisse des produits générés par les cartes de crédit.

Les *produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction* du premier trimestre de 2018 se sont établis à 7 M\$, ayant augmenté de 1 M\$, ou 17 %, comparativement à il y a un an, ce qui provient surtout de la hausse des produits tirés du change.

Les *autres produits d'exploitation* ont totalisé 2 M\$, ayant ainsi dépassé de 1 M\$ ceux constatés à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a découlé en partie d'un profit associé à la réorganisation de l'Association Interac au cours du trimestre à l'étude.

La *variation des pertes de crédit attendues* au premier trimestre de 2018 s'est traduite par une charge de 9 M\$, comparativement à une reprise sur les pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 2 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La charge a résulté surtout de la croissance du portefeuille et de la volatilité accrue, en vertu d'IFRS 9, en raison de l'application des lignes directrices concernant les données économiques prospectives. Les notes 1 et 6 des états financiers consolidés donnent plus de renseignements sur IFRS 9. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, des reprises sur corrections de valeur collectives plus élevées, déduction faite des sorties du bilan, avaient soutenu les résultats.

Le *total des charges d'exploitation* a été de 162 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 24 M\$, ou 17 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2017. Cette hausse est essentiellement attribuable aux investissements stratégiques réalisés pour assurer la croissance de nos activités au Canada, dont des exemples sont présentés dans l'aperçu figurant ci-dessus, ainsi qu'à l'augmentation des coûts associée à la proposition d'un meilleur modèle de prestation de services à nos clients et à la croissance déjà réalisée.

Centre général

Le secteur « centre général » englobe les activités de gestion du bilan, les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, l'incidence des variations de la juste valeur de la dette de la banque et les revenus afférents aux services de technologie de l'information qu'elle fournit à d'autres sociétés du Groupe HSBC et qui ne sont pas directement liés à ses secteurs d'activité mondiaux.

Survol de la performance financière

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 M\$	31 mars 2017 M\$
Produits d'intérêts nets.....	30	32
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	—	6
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017).....	—	(3)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	22	18
Autres produits d'exploitation.....	16	11
Total du résultat d'exploitation.....	68	64
Total des charges d'exploitation.....	(14)	(42)
Bénéfice d'exploitation.....	54	22
Quote-part du résultat d'entreprises associées.....	—	(1)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	54	21

Le résultat d'exploitation du premier trimestre de 2018 s'est chiffré à 68 M\$, en hausse de 4 M\$, ou 6,3 %, en regard de celui du trimestre correspondant de 2017, ce qui a découlé d'une augmentation de 5 M\$, ou 45,5 %, des autres produits d'exploitation. Cette augmentation provient de l'accroissement des produits générés auprès d'autres entités du Groupe HSBC pour des travaux de mise au point de logiciels effectués par la banque. En outre, les profits diminués des pertes liés aux placements financiers se sont

accrus de 4 M\$, ou 22,2 %, par suite de la cession de titres dans le cadre des activités de gestion du bilan.

Au premier trimestre de 2018, la diminution des sommes consacrées aux initiatives stratégiques de compression des coûts a permis de réduire de 28 M\$, ou 66,7 %, les charges d'exploitation, ce qui a engendré une hausse globale du bénéfice avant la charge d'impôt de 33 M\$ en regard de celui dégagé il y a un an.

Sommaire de la performance trimestrielle

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Sommaire de la performance trimestrielle » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour obtenir plus de détails sur les tendances trimestrielles de la performance en 2017 et en 2016.

Sommaire de l'état consolidé du résultat net

	Trimestre clos le							
	31 mars 2018 M\$	31 déc. 2017 M\$	30 sept. 2017 M\$	30 juin 2017 M\$	31 mars 2017 M\$	31 déc. 2016 M\$	30 sept. 2016 M\$	30 juin 2016 M\$
Total du résultat d'exploitation.....	541	540	528	496	506	512	498	525
Bénéfice de la période.....	183	152	162	168	186	188	100	121
Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire.....	173	142	153	158	177	178	91	111
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées.....	10	10	9	10	9	10	9	10
Bénéfice de base par action ordinaire (\$).....	0,35	0,28	0,31	0,32	0,35	0,36	0,18	0,22

Rapport de gestion (suite)

Questions comptables

Les résultats de la banque sont sensibles aux méthodes comptables qui sous-tendent l'établissement de ses états financiers consolidés. Tel qu'il est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés du premier trimestre clos le 31 mars 2018, la banque a, en date du 1^{er} janvier 2018, adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et IFRS 9 *Instruments financiers*.

La note 2 du Rapport et états financiers annuels 2017 présente un résumé des autres principales méthodes comptables.

Transition à IFRS 9 – Incidence sur le modèle économique

L'application d'IFRS 9 ne donne lieu à aucun changement majeur de notre modèle économique ni de celui de nos trois secteurs mondiaux exploités au Canada, ce qui englobe notre stratégie, notre gamme de produits et nos segments clientèle cibles.

Nous nous attendions à ce que les expositions dans certains secteurs d'activité, soit plus particulièrement ceux qui sont les plus sensibles à l'évolution de la conjoncture économique, soient touchées plus fortement par IFRS 9. Cependant, nous avons recours à des processus de gestion du risque de crédit qui ont fait leurs preuves et évaluons de manière proactive l'incidence que des changements d'ordre économique dans des marchés clés ont sur des clients, segments de clientèle ou portefeuilles spécifiques. Lorsque nous prévoyons des changements des conditions de crédit, nous prenons des mesures pour en atténuer l'effet, dont la révision des degrés ou des limites de tolérance au risque et des échéances, selon le cas. En outre, nous continuons d'évaluer les modalités aux termes desquelles nous octroyons des facilités de crédit en tenant compte des besoins de chaque client, de la qualité de nos relations avec lui, des exigences réglementaires locales, des pratiques en usage sur le marché et de notre position dans chaque marché local.

En vertu d'IFRS 9, nous constatons des pertes de crédit attendues sur les engagements inutilisés, y compris les cartes de crédit, les engagements de prêt et les garanties financières. Nous continuons de gérer les engagements inutilisés et les limites de crédit conformément à notre approche globale en matière de gestion du capital.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant des événements futurs. Ces estimations et jugements sont énoncés à la rubrique « Estimations comptables et jugements critiques » du rapport de gestion figurant dans le Rapport et états financiers annuels 2017, exception faite de ceux décrits ci-dessous qui ont trait aux pertes de crédit attendues (notion qui remplace les pertes de valeur des prêts et avances) et qui résultent de l'adoption de nouvelles normes IFRS, tel qu'il est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés du premier trimestre clos le 31 mars 2018 (la « note 1 »).

Appréciation du modèle économique

Un modèle économique renvoie à la façon dont les actifs financiers sont réellement gérés pour générer des flux de trésorerie et créer de la valeur et à la probabilité ou à l'improbabilité que les entrées de trésorerie proviennent essentiellement de la perception de flux de trésorerie contractuels, d'un produit de vente ou des deux. Un tel modèle reflète l'objectif et le but stratégiques des portefeuilles et la manière dont la banque évalue leur performance. Cette évaluation du modèle économique a lieu essentiellement à la comptabilisation initiale d'un actif financier et relève d'une question de fait et non d'un choix de méthode comptable.

Pertes de crédit attendues

La comptabilisation et l'évaluation des pertes de crédit attendues (les « PCA ») sont des plus complexes et exigent de nombreux jugements et estimations, notamment aux fins de la formulation de plusieurs conjonctures économiques prospectives et de leur intégration aux estimations des PCA

Faits nouveaux en matière de réglementation

En janvier 2018, le BSIF a fait part de sa décision d'actualiser le plancher de fonds propres en vigueur pour les institutions qui utilisent une approche avancée à l'égard du risque de crédit et du risque opérationnel. Le plancher de fonds propres actuel, fixé à 90 % et établi conformément à l'Accord de Bâle I sur les fonds propres, sera remplacé par un plancher de fonds propres établi selon l'approche standard aux termes de Bâle II. Ce plancher entrera en vigueur au deuxième trimestre de 2018 et son coefficient de rajustement sera intégré sur trois trimestres. Ce coefficient sera de 70 % au deuxième trimestre de 2018, puis augmentera à 72,5 % au troisième trimestre de 2018 et à

pour atteindre les objectifs d'évaluation énoncés dans IFRS 9.

Au moment d'établir les PCA, la direction doit exercer son jugement afin de définir ce qui doit être considéré comme une augmentation importante du risque de crédit, de poser des hypothèses et de faire des estimations pour y intégrer des informations pertinentes concernant des événements passés, les circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir. D'autres renseignements sur les principaux jugements requis figurent aux rubriques « Augmentation importante du risque de crédit (stade 2) » et « Données économiques prospectives » de la note 1. De plus, comme il est indiqué à la rubrique « Période sur laquelle les PCA sont évaluées » de cette même note, des jugements ont été posés afin de déterminer la durée de vie des facilités renouvelables et le moment de leur comptabilisation initiale.

Les modèles de calcul de la probabilité de défaillance (la « PD »), de l'exposition en cas de défaillance (l'« ECD ») et de la perte en cas de défaillance (la « PCD ») servant à étayer ces évaluations sont examinés sur une base régulière à la lumière des écarts entre les pertes estimées et les pertes réelles.

La direction exerce son jugement pour faire des estimations exigeant le recours à des hypothèses hautement subjectives et très sensibles aux facteurs de risque, soit plus particulièrement à l'évolution de la conjoncture et des conditions de crédit. Nombre de ces facteurs présentent une forte interdépendance, et les corrections de valeur pour dépréciation des prêts, prises dans leur ensemble, ne sont pas influencées par un seul facteur.

75 % au quatrième trimestre de 2018. Cette transition accentuera la sensibilité aux risques du plancher de fonds propres tout en assurant que les objectifs à son égard demeurent atteints, et ce, jusqu'au début de l'instauration du plancher de fonds propres qui est envisagé aux termes de Bâle III, soit en 2022. Pour le premier trimestre de 2018 et après ajustement au titre de ce changement de méthode, le ratio pro forma des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 de la banque augmentera de 210 points de base comparativement au ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 actuel de 10,1 %.

Rapport de gestion (suite)

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas comptabilisées dans nos états financiers consolidés. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines

circonstances, se traduire par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans notre bilan consolidé. Ces arrangements comprennent les garanties et les lettres de crédit et sont décrits à la rubrique « Arrangements hors bilan » du Rapport et états financiers annuels 2017.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des transactions avec d'autres sociétés affiliées de la HSBC, dont celles visant la prestation de services bancaires ou opérationnels. Plus particulièrement, comme la banque fait partie de l'un des plus importants établissements de services financiers au monde, elle profite de l'expertise et des économies d'échelle que procure le Groupe HSBC. La banque fournit et obtient des services ou conclut des transactions avec diverses autres entreprises du Groupe HSBC, ce qui inclut la prise en charge d'une partie des coûts de développement des plateformes technologiques qui sont utilisées partout dans le monde, et elle tire parti de contrats mondiaux pour la publicité, la

recherche marketing, la formation et d'autres fonctions d'exploitation. Ces transactions entre parties liées sont assorties de modalités conformes à celles offertes à des parties non liées et font l'objet de processus d'autorisation officielle qui sont approuvés par le comité de révision de la banque. Il y a lieu de se reporter à la note 30 du Rapport et états annuels 2017 pour obtenir des détails à ce sujet.

Toutes nos actions ordinaires et privilégiées sont indirectement détenues par HSBC Holdings, dont la banque est une filiale en propriété exclusive.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La chef de la direction et le chef des finances de la banque ont signé des attestations concernant la pertinence de l'information financière présentée dans les documents intermédiaires déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés du trimestre clos le 31 mars 2018 ci-joints, et ils ont attesté être responsables de la conception et du maintien de contrôles et procédures de communication de l'information et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, lesquels visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de

l'information financière produite conformément aux IFRS. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur ce contrôle. Le 1^{er} janvier 2018, la Banque HSBC Canada a adopté IFRS 9. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui ont été touchés par l'adoption de la nouvelle norme comptable ont été actualisés et modifiés en conséquence.

Gestion des risques

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère les risques à l'échelle de l'entreprise ainsi que les risques réputationnel et opérationnel.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de subir une perte financière si un client ou une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains autres produits comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que de certains actifs détenus sous forme de titres de créance.

Les principaux objectifs de la banque en matière de gestion du risque de crédit sont les suivants :

- maintenir une solide culture en matière de crédit responsable et l'étayer au moyen de contrôles et de politiques de gestion des risques rigoureux;
- travailler de pair avec les responsables des différents secteurs d'activité de la banque en vue d'une définition claire et d'une réévaluation continue du degré de tolérance au risque dans des conditions réelles ou hypothétiques, et les inciter à le faire;
- veiller à ce que soient effectués des examens minutieux et indépendants du risque de crédit, des mesures servant à l'atténuer et des coûts qui s'y rattachent.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère le risque de crédit, les garanties et autres rehaussements de crédit ainsi que pour une analyse plus approfondie des autres mesures du risque de crédit.

Adoption d'IFRS 9

En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9, laquelle introduit la notion de PCA et remplace les pertes subies en vertu d'IAS 39.

Les exigences en matière de dépréciation s'appliquent aux actifs financiers évalués au coût amorti et à la JVAERG ainsi qu'aux créances résultant de contrats de location et à certains engagements de prêt et contrats de garantie financière.

Au moment de la comptabilisation initiale, une correction de valeur est requise au titre des PCA résultant de cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivants (les « PCA sur 12 mois »). Advenant une augmentation marquée du risque de crédit, une correction de valeur doit être constatée au titre des PCA pouvant résulter de tous les cas de défaillance susceptibles de survenir sur la durée de vie prévue de l'instrument financier concerné (les « PCA sur la durée de vie »). Les actifs financiers à l'égard desquels des PCA sur 12 mois sont comptabilisées sont considérés comme au « stade 1 », ceux qui sont considérés comme ayant subi une augmentation

marquée du risque de crédit sont au « stade 2 » et ceux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation sont considérés comme en défaillance ou autrement dépréciés et sont au « stade 3 ».

La banque détermine qu'un instrument financier s'est déprécié et est au stade 3 en analysant les indications objectives de dépréciation, soit essentiellement celles qui suivent :

- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours;
- d'autres indications signalent qu'il est tellement improbable que l'emprunteur puisse s'acquitter de ses obligations qu'un avantage lui a été consenti pour des motifs économiques ou juridiques relativement à sa situation financière;
- le prêt est autrement considéré comme en défaillance.

Si une telle improbabilité de paiement n'a pas été détectée plus tôt, il est présumé qu'elle survient lorsqu'un prêt est en souffrance depuis 90 jours. Ainsi, les critères définissant un prêt douteux et un prêt en souffrance sont harmonisés autant qu'ils peuvent l'être de sorte que les prêts au stade 3 regroupent tous ceux considérés en défaillance ou autrement dépréciés. Les produits d'intérêts sur les positions de stade 3 sont constatés par application du taux d'intérêt effectif au montant au coût amorti, soit la valeur comptable brute moins la correction de valeur au titre des PCA.

L'évaluation du risque de crédit et l'estimation des PCA doivent être exemptes de parti pris et pondérées en fonction des probabilités. Elles tiennent compte de tous les renseignements disponibles et pertinents, dont ceux concernant les événements passés et les circonstances actuelles, ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique à la date de clôture. De plus, l'estimation des PCA tient compte de la valeur temps de l'argent. Par conséquent, la comptabilisation et l'évaluation de la dépréciation sont davantage axées sur l'avenir que ce que préconise IAS 39, et la charge qui en découle a tendance à être plus volatile.

Les notes 1 et 6 des états financiers consolidés renferment plus de renseignements sur IFRS 9 et les PCA.

Profil du risque de crédit

Les tableaux et l'analyse ci-après renferment de l'information sur les instruments financiers auxquels s'appliquent les exigences en matière de dépréciation d'IFRS 9. En plus de cette analyse, la note 6 des états financiers consolidés renferme d'autres renseignements sur la qualité de crédit de nos portefeuilles.

Rapport de gestion (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

	31 mars 2018	1 ^{er} janvier 2018 ¹
	M\$	M\$
Portefeuille de détail :		
Prêts productifs (stades 1 et 2)	41	31
Prêts non productifs (stade 3).....	19	20
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du portefeuille de détail.....	<u>60</u>	<u>51</u>
Portefeuille de gros :		
Prêts productifs (stades 1 et 2)	113	104
Prêts non productifs (stade 3).....	139	208
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du portefeuille de gros	<u>252</u>	<u>312</u>
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues.....	<u>312</u>	<u>363</u>
Par secteur d'activité mondial :		
Services aux entreprises	234	291
Services bancaires internationaux et marchés	18	21
Services bancaires de détail et gestion de patrimoine.....	60	51
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues.....	<u>312</u>	<u>363</u>

¹ La période correspondante indiquée ci-dessus rend compte de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'ouverture en vertu d'IFRS 9, laquelle diffère de la correction de valeur pour prêts douteux de clôture en vertu d'IAS 39. La note 1 des états financiers consolidés renferme plus de détails sur la transition d'IAS 39 à IFRS 9, dont un rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018.

La correction de valeur pour PCA du portefeuille de détail a augmenté de 9 M\$ en raison surtout des actifs productifs (stades 1 et 2) par suite de la croissance de ce portefeuille de prêts et d'une volatilité accrue, aux termes d'IFRS 9, provenant de l'application des lignes directrices concernant les données économiques prospectives.

Quant à la correction de valeur pour PCA du portefeuille de gros, elle a diminué de 60 M\$ essentiellement en ce qui a trait aux actifs non productifs

(stade 3) par suite d'améliorations dans plusieurs secteurs, soit plus particulièrement celui des services pétroliers et gaziers, ainsi que des reprises sur correction de valeur associées à certaines entreprises de construction et de sous-traitance et à des sociétés immobilières. Au premier trimestre de 2018, des réductions de valeur de prêts non productifs ont aussi favorisé la baisse de la correction de valeur au titre de tels prêts.

Variation des pertes de crédit attendues

Le tableau et l'analyse qui suivent donnent un aperçu de la variation des pertes de crédit attendues (ou de la reprise) figurant dans l'état du résultat net.

	Trimestre clos le
	31 mars 2018
	M\$
Portefeuille de détail :	
Prêts productifs (stades 1 et 2)	10
Prêts non productifs (stade 3).....	(1)
Total de la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de détail	<u>9</u>
Portefeuille de gros :	
Prêts productifs (stades 1 et 2)	8
Prêts non productifs (stade 3).....	(45)
Total de la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de gros	<u>(37)</u>
Variation des pertes de crédit attendues.....	<u>(28)</u>

Éléments correspondants aux termes d'IAS 39

	Trimestre clos le
	31 mars 2017
	M\$
Portefeuille de détail :	
Corrections de valeur évaluées collectivement.....	(4)
Corrections de valeur évaluées individuellement	—
Total des reprises sur pertes de valeur et autres provisions relatives au risque de crédit du portefeuille de détail.....	<u>(4)</u>
Portefeuille de gros :	
Corrections de valeur évaluées collectivement.....	(8)
Corrections de valeur évaluées individuellement	(37)
Total des reprises sur pertes de valeur et autres provisions relatives au risque de crédit du portefeuille de gros.....	<u>(45)</u>
Total des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	<u><u>(49)</u></u>

Pour le premier trimestre de 2018, la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de détail s'est traduite par une charge de 9 M\$, comparativement à une reprise de 4 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a découlé surtout d'une charge de 10 M\$ liée aux actifs productifs (stades 1 et 2), alors qu'une reprise de 4 M\$ avait été constatée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge constatée dans la période à l'étude a résulté de la croissance du portefeuille de prêts et de l'application des lignes directrices d'IFRS 9 concernant les données économiques prospectives.

Pour ce qui est de la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de gros, elle est demeurée en position de reprise nette, mais a encore diminué en regard de celles d'un niveau inégalé qui avaient été enregistrées tout au long de 2017, ce qui a résulté d'améliorations continues dans plusieurs secteurs, soit plus particulièrement celui des services pétroliers et gaziers, ainsi que des reprises associées à certaines entreprises de construction et de sous-traitance et à des sociétés immobilières.

Rapport de gestion (suite)

Actifs dépréciés – stade 3

Le tableau ci-après renferme une analyse de la valeur comptable brute des actifs financiers évalués au coût amorti, ce qui inclut les engagements de prêt et les

garanties financières, qui sont considérés comme douteux (actifs financiers de stade 3).

	31 mars 2018	31 décembre 2017 ¹
	M\$	M\$
Activités économiques et commerciales ²		
– Extraction minière et exploitation de carrières ³	91	103
– Industrie manufacturière	85	89
– Construction	30	18
– Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules à moteur et de motocyclettes	43	41
– Transport et entreposage	11	11
– Hébergement et restauration	1	1
– Édition, projection et diffusion	8	6
– Activités immobilières	58	46
– Activités spécialisées, scientifiques et techniques	34	55
Total pour les activités économiques et commerciales	361	370
Institutions financières	5	6
Activités des ménages ⁴	76	78
Total des expositions inscrites au bilan	442	454
Expositions hors bilan	141	131
Total des actifs financiers dépréciés	583	585

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

2 Les catégories figurant sous Sociétés et activités commerciales s'inspirent des codes de la Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne, qui est un système de classement uniformisé des secteurs d'activité en Europe. Ces catégories ne sont pas directement comparables aux secteurs d'activité qui étaient présentés antérieurement en vertu d'IAS 39.

3 La catégorie Extraction minière et exploitation de carrières inclut les expositions liées aux ressources énergétiques.

4 La catégorie Ménages tient compte du portefeuille de détail.

Les actifs dépréciés sont passés des 585 M\$ au 31 décembre 2017 à 583 M\$ au 31 mars 2018. Cette baisse a résulté essentiellement d'améliorations dans plusieurs secteurs, soit surtout ceux de l'extraction minière et de l'exploitation de carrières ainsi que des activités professionnelles, scientifiques et techniques, ce qui a été atténué par une augmentation des actifs dépréciés dans les

secteurs de la construction et de l'immobilier. Les actifs dépréciés sont constitués de prêts et avances à des clients de 401 M\$, d'autres actifs financiers de 41 M\$, de prêts et autres engagements relatifs au crédit de 98 M\$ et de garanties financières et engagements semblables de 43 M\$.

Prêts et avances en souffrance mais non douteux

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance qui en sont aux stades 1 et 2 et pour lesquels des corrections de valeur ont été établies, bien qu'il soit

habituellement impossible de détecter une dépréciation à un stade de défaillance aussi précoce.

	31 mars 2018	31 décembre 2017
	M\$	M\$
Jusqu'à 29 jours	1 893	1 577
De 30 à 59 jours	84	125
De 60 à 89 jours	65	63
De 90 à 179 jours	1	—
Plus de 180 jours	—	—
	2 043	1 765

Rapport de gestion (suite)

Prêts hypothécaires et marges de crédit sur l'avoir propre

Les portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit sur l'avoir propre de la banque sont jugés à faible risque puisque la plupart d'entre eux sont garantis par une sûreté de premier rang grevant le bien immobilier sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent en détail la façon dont la banque atténue davantage le risque par une

diversification géographique des marchés où elle exerce ses activités et par la souscription d'assurances couvrant la défaillance potentielle des emprunteurs. Par ailleurs, la banque s'impose des normes strictes en matière de souscription et de surveillance des portefeuilles dans le but d'en maintenir la qualité.

31 mars 2018							
Assurance selon la région ¹	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur l'avoir propre ²	
	Assurés ³		Non assurés		Total	Non assurés	
	M\$	%	M\$	%	M\$	M\$	%
Colombie-Britannique.....	736	5	13 017	95	13 753	842	100
Ouest canadien ⁴	281	21	1 048	79	1 329	209	100
Ontario.....	731	10	6 744	90	7 475	549	100
Québec et provinces de l'Atlantique.....	204	18	947	82	1 151	83	100
Total	1 952	8	21 756	92	23 708	1 683	100

31 décembre 2017							
Assurance selon la région ¹	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur l'avoir propre ²	
	Assurés ³		Non assurés		Total	Non assurés	
	M\$	%	M\$	%	M\$	M\$	%
Colombie-Britannique.....	759	6	12 850	94	13 609	867	100
Ouest canadien ⁴	289	22	1 040	78	1 329	220	100
Ontario.....	747	10	6 573	90	7 320	591	100
Québec et provinces de l'Atlantique.....	207	18	951	82	1 158	94	100
Total	2 002	9	21 414	91	23 416	1 772	100

1 La région est établie en fonction de l'adresse de la succursale ayant octroyé le prêt ou la marge.

2 Les marges de crédit sur l'avoir propre sont des marges de crédit garanties par la valeur nette d'une propriété.

3 Les prêts hypothécaires assurés sont protégés de pertes potentielles liées aux emprunteurs par la souscription d'une assurance auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres assureurs privés autorisés.

4 La région de l'Ouest canadien exclut la Colombie-Britannique.

Durée d'amortissement ¹	Prêts hypothécaires résidentiels				
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans et plus
Total au 31 mars 2018.....	20,4 %	34,6 %	44,8 %	0,2 %	— %
Total au 31 décembre 2017.....	20,8 %	33,0 %	45,9 %	0,2 %	— %

1 La durée d'amortissement est la durée résiduelle des prêts hypothécaires résidentiels.

Rapport de gestion (suite)

Ratios prêt-valeur moyen des nouveaux prêts^{1, 2}

	Ratio prêt-valeur des prêts non assurés (en %) ³	
	Prêts hypothécaires résidentiels %	Marges de crédit sur l'avoir propre %
Colombie-Britannique.....	56,6	48,7
Ouest canadien ⁴	65,3	64,4
Ontario.....	60,5	54,1
Québec et provinces de l'Atlantique.....	63,2	57
Total au Canada pour le trimestre clos le 31 mars 2018.....	59,2	52,4
Total au Canada pour le trimestre clos le 31 décembre 2017.....	60,1	54,7

1 Tous les nouveaux prêts et toutes les nouvelles marges de crédit sur l'avoir propre ont été octroyés par la banque. Aucune acquisition n'a été effectuée durant la période.

2 Les nouveaux prêts excluent les renouvellements des prêts hypothécaires déjà consentis.

3 Les ratios prêt-valeur sont de simples moyennes calculées à partir de la valeur des propriétés à la date de l'octroi du prêt hypothécaire.

4 La région de l'Ouest canadien exclut la Colombie-Britannique.

Répercussions potentielles d'un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur l'avoir propre

La banque soumet son portefeuille de détail à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence d'une augmentation du taux de chômage et des taux d'intérêt, d'une baisse de la valeur des propriétés et des fluctuations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. L'augmentation potentielle des pertes liées au portefeuille de prêts hypothécaires en cas de détérioration de l'économie est jugée surmontable compte tenu de la diversification de ce portefeuille, de son faible ratio prêt-valeur et des stratégies d'atténuation des risques en place.

Risque de liquidité et risque de financement

Le risque de liquidité s'entend du risque que la banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou qu'elle doit obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle des décalages entre les flux de trésorerie entrants et sortants.

Le risque de financement représente le risque qu'un financement considéré comme viable et qui, par conséquent, est utilisé pour financer des actifs, se révèle non viable avec le temps. Ce risque se pose lorsque le financement requis pour les positions en actifs non liquides ne peut être obtenu selon les modalités escomptées et au moment voulu.

Gestion du risque de liquidité et du risque de financement

Nous continuons d'exécuter notre stratégie de gestion des risques de liquidité et de financement qui est décrite à la rubrique « Risque de liquidité et de financement » du Rapport et états financiers annuels 2017. Le cadre interne de gestion du risque de liquidité et du risque de financement de la banque se fonde sur le cadre réglementaire du ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou « LCR ») et du ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou « NSFR »), mais comporte aussi d'autres mesures, limites et recouvrements servant à gérer les risques qui, selon la banque, ne sont pas adéquatement couverts par le cadre réglementaire externe.

La banque continue de surveiller ces risques à la lumière des limites établies à l'égard de son degré de tolérance au risque et des paramètres de son cadre de gestion.

Actifs liquides

Le tableau qui suit indique l'estimation de la valeur de liquidité non pondérée (compte non tenu des décotes présumées) des actifs classés comme liquides et servant à calculer le LCR du BSIF. Le niveau des actifs liquides présenté reflète les actifs liquides non grevés à la date de présentation de l'information, selon la définition réglementaire des actifs liquides. Les actifs liquides comprennent la trésorerie ou les actifs pouvant être convertis en trésorerie sans perte de valeur ou avec légère perte de valeur.

Les actifs liquides ont diminué de 2,9 G\$ en regard de ce qu'ils étaient au 31 décembre 2017, et ce, en raison surtout de l'augmentation des prêts et de l'incidence de l'attrition saisonnière et des facteurs macroéconomiques sur les dépôts des entreprises.

Actifs liquides¹

	31 mars 2018	31 décembre 2017
	M\$	M\$
Niveau 1	17 259	20 307
Niveau 2a.....	4 594	4 491
Niveau 2b.....	159	119
	22 012	24 917

¹ Les soldes des actifs liquides qui sont présentés sont ceux en vigueur aux dates indiquées (taux au comptant) et ils ne sont pas pondérés. Par conséquent, ils ne correspondent pas à ceux figurant dans les calculs du LCR, lesquels représentent la moyenne du trimestre et sont pondérés.

Réglementation en matière de liquidités

Conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui incorpore les normes de liquidité de Bâle qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la banque est tenue d'avoir un LCR de plus de 100 % et de surveiller ses flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* ou « NCCF »). Le LCR est un indicateur de la suffisance des liquidités sur une période de crise de 30 jours, tandis que les NCCF sont un outil qui mesure la période visée par des flux de trésorerie nets positifs afin de saisir le risque que représentent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs. Au 31 mars 2018, la banque respectait ces deux exigences.

Pour établir ses besoins en matière de liquidité à long terme, la banque calcule le NSFR conformément à la publication numéro 295 du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), en attendant sa mise en application au Canada et en Europe, prévue pour 2020 et 2021, respectivement. Le NSFR oblige les banques à maintenir un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan,

et il rend compte de leur profil de financement à long terme (financement d'une durée de plus de un an). Ce ratio se veut un complément du LCR.

Le tableau suivant présente le LCR de la banque, tel qu'il est défini par le BSIF. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, son LCR moyen, soit 136 %, a été calculé en tant que ratio des actifs liquides de grande qualité au total des sorties de trésorerie nettes en cas de crise dans les 30 prochains jours civils. Les actifs liquides de grande qualité sont essentiellement composés d'actifs de niveau 1, tels que la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales et les titres de premier ordre que des administrations publiques, des banques centrales ou des entités supranationales ont émis ou garantis. Le LCR moyen du trimestre à l'étude a baissé par rapport à celui du trimestre précédent en raison surtout de la diminution des actifs liquides de grande qualité qui a découlé de l'augmentation des prêts et de l'incidence de l'attrition saisonnière et des facteurs macroéconomiques sur les dépôts des entreprises.

Ratio de liquidité à court terme du BSIF¹

	Moyenne pour le trimestre clos le ¹	
	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total des actifs liquides de grande qualité ² (M\$).....	22 658	23 594
Total des sorties de trésorerie nettes ² (M\$)	16 676	17 185
Ratio de liquidité à court terme (%).....	136	137

¹ Les données présentées dans ce tableau ont été calculées à partir des moyennes des chiffres à la clôture de chaque mois du trimestre. Par conséquent, le LCR est un ratio moyen pour les trois mois du trimestre et peut ne pas correspondre aux LCR calculés en divisant le total pondéré des actifs liquides de grande qualité par le total des sorties de trésorerie nettes pondérées.

² Ces valeurs sont pondérées et calculées après l'application des pondérations prescrites aux termes de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF s'appliquant aux actifs liquides de grande qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

Rapport de gestion (suite)

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que les fluctuations des facteurs de risque de marché, notamment les taux de change, les prix des marchandises, les taux d'intérêt, les écarts de taux et les cours des actions, aient une incidence défavorable sur notre résultat ou sur la valeur de notre actif et de notre passif.

Les responsables de la gestion du risque de marché sont indépendants des secteurs d'activité et se doivent d'établir des politiques, des procédures et des limites en accord avec le degré de tolérance au risque de la banque. Les objectifs de la gestion du risque de marché sont de repérer, mesurer et contrôler l'exposition au risque de marché afin d'optimiser le rendement par rapport au risque et de respecter le degré de tolérance au risque de la banque.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère le risque de marché ainsi que des explications plus détaillées sur les autres mesures de ce risque.

Total de la VaR

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
À la clôture de la période	11,7	37,6
Moyenne	12,6	33,5
Minimum	8,5	27,7
Maximum.....	16,8	43,1

VaR des portefeuilles non détenus à des fins de transaction

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
À la clôture de la période	12,1	37,0
Moyenne	12,3	33,2
Minimum	8,3	28,2
Maximum.....	16,7	41,5

Valeur à risque (« VaR »)

La VaR relève d'une technique qui permet d'évaluer, pour une période définie et selon un intervalle de confiance donné, les pertes que la banque pourrait subir sur ses positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

La VaR indiquée dans le tableau et le graphique qui suivent représente la VaR globale de la banque eu égard aux portefeuilles détenus à des fins de transaction ou à d'autres fins, et elle respecte toujours les limites de la banque.

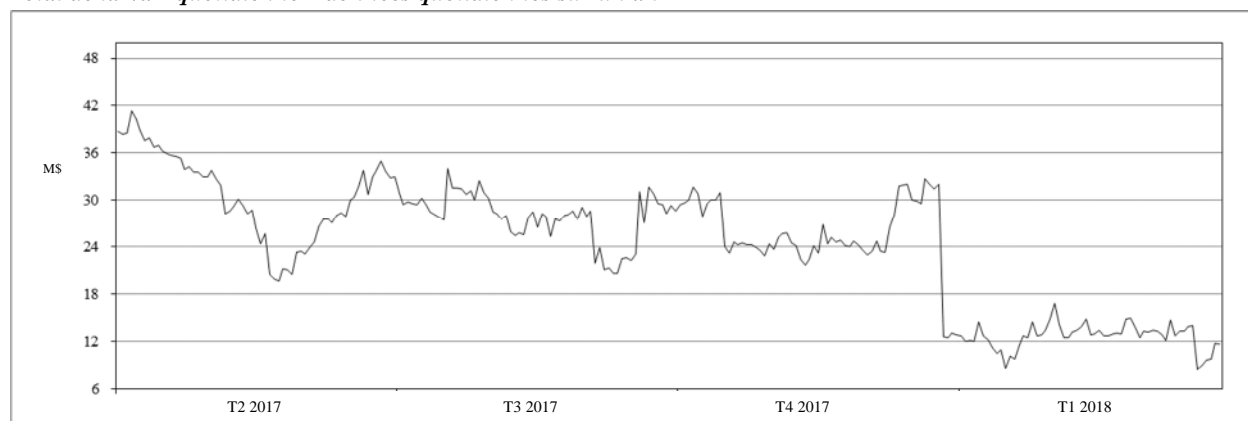
Le total de la VaR a fléchi entre mars 2017 et mars 2018 en raison surtout d'une diminution du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation et de la prise en compte de risques détaillés dans son calcul. Au cours de cette période, la VaR moyenne des portefeuilles non détenus à des fins de transaction a diminué de 20,9 M\$, pour s'établir à 12,3 M\$, et celle des portefeuilles détenus à des fins de transaction a baissé de 0,5 M\$, pour s'établir à 1,8 M\$, en raison de l'augmentation du risque de taux d'intérêt qu'a entraînée l'intensification des activités de négociation.

VaR des portefeuilles détenus à des fins de transaction (par type de risque)¹

	Change et marchandises	Taux d'intérêt	Capitaux propres	Écarts de taux	Diversification des portefeuilles ²	Total ³
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
De janvier à mars 2018						
À la clôture de la période	—	2,0	—	0,4	(0,3)	2,1
Moyenne.....	—	1,7	—	0,5	(0,4)	1,8
Minimum ⁴	—	1,0	—	0,4		1,0
Maximum ⁴	—	3,1	—	0,7		3,1
De janvier à mars 2017						
À la clôture de la période.....	—	1,8	—	0,4	(0,2)	2,0
Moyenne.....	—	1,2	—	0,4	(0,4)	1,3
Minimum ⁴	—	0,8	—	0,2		0,9
Maximum ⁴	0,1	2,0	—	1,7		2,0

- 1 Les portefeuilles détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant de la tenue de marché d'instruments financiers et des positions en dérivés des clients.
- 2 La diversification des portefeuilles s'entend de l'effet de dispersion du risque de marché associé à la détention d'un portefeuille exposé à divers types de risque. Elle représente la réduction d'un risque de marché spécifique qui survient lorsque l'on regroupe, dans un même portefeuille, plusieurs types de risque, tels ceux liés aux taux d'intérêt, aux capitaux propres et aux taux de change. Cette mesure est évaluée en fonction de l'écart entre le total de la VaR, tous risques confondus, et le total des VaR par type de risque. Un montant négatif représente les avantages que procure la diversification des portefeuilles.
- 3 Le total de la VaR ne correspond pas à celui qui serait obtenu en additionnant les montants associés à tous les types de risque en raison des répercussions de la diversification.
- 4 Comme les montants maximums et minimums surviennent des jours différents, selon le type de risque, le calcul des avantages de la diversification des portefeuilles à l'égard de telles mesures ne fournirait aucun renseignement pertinent.

Total de la VaR quotidienne – données quotidiennes sur un an



Rapport de gestion (suite)

Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque structurel de taux d'intérêt découle essentiellement d'écarts dans la durée résiduelle d'actifs et de passifs inscrits ou non au bilan ou de la révision de leurs taux.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Risque structurel de taux d'intérêt » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère le risque structurel de taux d'intérêt ainsi que pour une explication des mesures de surveillance.

Sensibilité des portefeuilles non détenus à des fins de transaction au risque structurel de taux d'intérêt

	Trimestre clos le			
	31 mars 2018		31 mars 2017	
<i>Incidence avant impôt d'une variation immédiate et soutenue des taux d'intérêt</i>	Valeur économique des capitaux propres M\$	Résultat à risque M\$	Valeur économique des capitaux propres M\$	Résultat à risque M\$
Hausse de 100 points de base.....	(302)	72	(312)	87
Baisse de 100 points de base.....	252	(86)	309	(88)

Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs

La rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion décrit les risques les plus importants auxquels la banque est exposée et qui, s'ils ne sont pas gérés adéquatement, pourraient avoir d'importantes répercussions sur ses résultats financiers futurs.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de facteurs additionnels pouvant influencer sur les résultats financiers à venir.

Capital

Notre objectif en matière de gestion du capital consiste à maintenir des niveaux appropriés de capital afin de soutenir notre stratégie d'entreprise et de respecter la réglementation.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Capital » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour obtenir une description de la façon dont la banque gère son capital.

Les ratios du capital réglementaire et du capital figurant dans les tableaux ci-après ont été établis selon une formule de calcul « tout compris » que prescrit Bâle III, formule qui élimine graduellement les instruments de fonds propres non admissibles sur une période de 10 ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la banque a respecté les limites imposées à l'égard de son capital réglementaire.

Ratios du capital réglementaire

Ratios du capital réglementaire réels et exigences en matière de capital réglementaire

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Ratios du capital réglementaire réels ¹		
Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1	10,1 %	10,5 %
Ratio du capital de catégorie 1	12,0 %	12,4 %
Ratio du capital total	14,2 %	14,7 %
Ratio de levier ²	4,8 %	4,9 %
Exigences en matière de capital réglementaire		
Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 minimal.....	7,0 %	7,0 %
Ratio du capital de catégorie 1 minimal	8,5 %	8,5 %
Ratio du capital total minimal	10,5 %	10,5 %

1 Présentation selon une formule « tout compris » aux termes de Bâle III qui élimine graduellement les instruments de fonds propres non admissibles sur une période de 10 ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013.

2 Les ratios du capital cibles que prescrit le BSIF sont calculés selon une formule « tout compris », qui inclut la réserve des fonds propres requise.

Capital réglementaire

Capital réglementaire et actifs pondérés en fonction des risques

	31 mars 2018	31 décembre 2017
	M\$	M\$
Capital de catégorie 1	5 536	5 589
Capitaux propres ordinaires de catégorie 1	4 686	4 739
Capitaux propres ordinaires bruts ¹	4 813	4 860
Ajustements réglementaires.....	(127)	(121)
Capital de catégorie 1 supplémentaire admissible ²	850	850
Capital de catégorie 2 ³	1 043	1 042
Total du capital disponible à des fins réglementaires	6 579	6 631
Total des actifs pondérés en fonction des risques	46 241	45 035

1 Comprend les capitaux propres ordinaires, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

2 Comprend les instruments de fonds propres devant être éliminés graduellement.

3 Comprend les instruments de fonds propres devant être éliminés graduellement et les corrections de valeur collectives.

Rapport de gestion (suite)

Actions en circulation et dividendes

	31 mars 2018			31 décembre 2017		
	Dividende (en \$ par action)	Nombre d'actions émises (en milliers)	Valeur comptable M\$	Dividende (en \$ par action)	Nombre d'actions émises (en milliers)	Valeur comptable M\$
Actions ordinaires	0,40107	498 668	1 225	0,471	498 668	1 225
Actions privilégiées de catégorie 1 ¹						
Série C ²	—	—	—	1,275	—	—
Série D ²	—	—	—	1,250	—	—
Série G	0,250	20 000	500	1,000	20 000	500
Série I ³	0,370	14 000	350	0,000	14 000	350

1 Les dividendes en trésorerie sur les actions privilégiées sont non cumulatifs et sont payables trimestriellement.

2 Les actions privilégiées de catégorie 1, séries C et D, ont été rachetées le 31 décembre 2017.

3 Les actions privilégiées de catégorie 1, série I, ont été émises le 7 décembre 2017. Les premiers dividendes sur ces actions ont été déclarés au cours du premier trimestre de 2018 et ont été versés le 31 mars 2018 ou le premier jour ouvrable suivant cette date conformément aux modalités établies à leur égard et de la façon habituelle.

Au cours du premier trimestre de 2018, la banque a déclaré et versé des dividendes d'un montant de 200 M\$ sur ses actions ordinaires, ce qui représente 153 M\$ de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que des dividendes d'un montant de 10 M\$ sur toutes ses séries d'actions privilégiées de catégorie 1.

Le 2 mai 2018, la banque a déclaré un premier dividende intermédiaire de 70 M\$ ainsi qu'un dividende spécial de 400 M\$ sur ses actions ordinaires relativement à l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Ces dividendes seront versés au plus tard le 30 juin 2018 au porteur inscrit le 15 juin 2018.

Le 2 mai 2018, la banque a également déclaré, pour le deuxième trimestre de 2018, des dividendes trimestriels réguliers sur toutes les séries d'actions privilégiées de catégorie 1 de la Banque HSBC Canada, qui seront versés, conformément à leurs modalités et de la façon habituelle, le 30 juin 2018 ou le premier jour ouvrable suivant, aux actionnaires inscrits le 15 juin 2018.

Puisque le premier dividende intermédiaire sur les actions ordinaires pour 2018 et les dividendes trimestriels sur les actions privilégiées pour le deuxième trimestre de 2018 ont été déclarés après le 31 mars 2018, leur montant n'a pas été inscrit au passif du bilan de la banque.

États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

États financiers consolidés et notes annexes

	Page
États financiers	
État consolidé du résultat net	35
État consolidé du résultat global	36
Bilan consolidé.....	37
Tableau consolidé des flux de trésorerie	38
État consolidé des variations des capitaux propres	39
Notes annexes	
1 Base d'établissement et principales méthodes comptables	40
2 Rémunération et avantages du personnel	52
3 Analyse sectorielle	52
4 Actifs détenus à des fins de transaction.....	56
5 Dérivés	57
6 Correction de valeur pour pertes de crédit attendues.....	59
7 Placements financiers.....	64
8 Passifs détenus à des fins de transaction	65
9 Juste valeur des instruments financiers	65
10 Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie	68
11 Actions en justice et litiges de nature réglementaire	69
12 Événements postérieurs à la date de clôture.....	69

État consolidé du résultat net (non audité)

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018 ¹	31 mars 2017
	M\$	M\$
Produits d'intérêts	540	451
Charges d'intérêts	(234)	(169)
Produits d'intérêts nets.....	306	282
Produits de commissions.....	176	177
Charges de commissions.....	(21)	(17)
Produits de commissions nets	155	160
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017)	36	31
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017)	—	(3)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers	22	18
Autres produits d'exploitation	22	18
Total du résultat d'exploitation	541	506
Variation des pertes de crédit attendues	6 28	s. o.
Reprises de pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	49
Résultat d'exploitation net	569	555
Rémunération et avantages du personnel	2 (182)	(181)
Charges générales et administratives	(126)	(121)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	(8)	(7)
Amortissement des immobilisations incorporelles.....	(2)	(2)
Total des charges d'exploitation	(318)	(311)
Bénéfice d'exploitation	251	244
Quote-part du résultat des entreprises associées.....	—	(1)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	251	243
Charge d'impôt sur le résultat.....	(68)	(57)
Bénéfice de la période	183	186
Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire	173	177
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées.....	10	9
Bénéfice attribuable aux actionnaires.....	183	186
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers).....	498 668	498 668
Bénéfice de base par action ordinaire.....	0,35 \$	0,35 \$

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »).

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global (non audité)

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Bénéfice de la période.....	183	186
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net à la réalisation de conditions précises :		
Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(42)	s. o.
– pertes sur la juste valeur.....	(36)	s. o.
– profits sur la juste valeur transférés à l'état du résultat net à la cession.....	(22)	s. o.
– impôt sur le résultat.....	16	s. o.
Placements disponibles à la vente.....	s. o.	33
– profits sur la juste valeur.....	s. o.	63
– profits sur la juste valeur transférés à l'état du résultat net à la cession.....	s. o.	(18)
– impôt sur le résultat.....	s. o.	(12)
Couverture de flux de trésorerie.....	(4)	1
– pertes sur la juste valeur.....	(160)	(35)
– pertes sur la juste valeur transférées à l'état du résultat net.....	154	36
– impôt sur le résultat.....	2	—
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net :		
Réévaluation des régimes à prestations définies	14	(1)
– avant l'impôt sur le résultat.....	19	(1)
– impôt sur le résultat.....	(5)	—
Variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur en raison des fluctuations du risque de crédit propre à l'entité.....	—	3
– avant l'impôt sur le résultat.....	—	3
– impôt sur le résultat.....	—	—
Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	s. o.
– pertes sur la juste valeur.....	(1)	s. o.
– impôt sur le résultat.....	—	s. o.
Autres éléments du résultat global pour la période, après impôt.....	(33)	36
Résultat global total pour la période attribuable aux actionnaires.....	150	222

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé (non audité)

	Notes	31 mars 2018 ¹ M\$	31 déc. 2017 M\$
ACTIF			
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales.....		69	411
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques.....		20	25
Actifs détenus à des fins de transaction.....	4	6 094	5 373
Autres actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		9	s. o.
Dérivés.....	5	3 354	3 675
Prêts et avances à des banques.....		550	1 221
Prêts et avances à des clients.....	6	50 743	50 337
Prises en pension à des fins autres que de transaction.....		5 504	6 153
Placements financiers.....	7	23 519	22 913
Autres actifs.....		2 250	899
Paiements anticipés et produits à recevoir.....		297	213
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....		5 374	4 801
Actifs d'impôt exigible		46	44
Immobilisations corporelles.....		107	106
Goodwill et immobilisations incorporelles.....		96	90
Impôt différé		108	118
Total de l'actif.....		98 140	96 379
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif			
Dépôts effectués par des banques.....		971	1 696
Comptes des clients.....		55 814	57 054
Mises en pension à des fins autres que de transaction.....		8 821	4 604
Effets en transit vers d'autres banques.....		246	299
Passifs détenus à des fins de transaction.....	8	2 799	3 701
Dérivés.....	5	3 349	3 516
Titres de créance émis.....		10 613	10 820
Autres passifs.....		2 691	2 217
Acceptations.....		5 381	4 801
Charges à payer et produits différés.....		365	475
Passifs au titre des prestations de retraite.....		327	346
Créances subordonnées.....		1 039	1 039
Provisions.....		45	61
Passifs d'impôt exigible.....		16	40
Total du passif.....		92 477	90 669
Capitaux propres			
Actions ordinaires.....		1 225	1 225
Actions privilégiées.....		850	850
Autres réserves.....		(108)	(61)
Résultats non distribués.....		3 696	3 696
Total des capitaux propres.....		5 663	5 710
Total des capitaux propres et du passif.....		98 140	96 379

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39. Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 des états financiers consolidés pour obtenir plus de détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie (non audité)

	Notes	Trimestre clos le	
		31 mars 2018	31 mars 2017
		M\$	M\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt		251	243
Ajustements pour :			
– éléments sans effet de trésorerie inclus dans le bénéfice avant impôt	10	(15)	(33)
– variation des actifs d'exploitation	10	(3 232)	(2 846)
– variation des passifs d'exploitation	10	3 169	(134)
– impôt payé		(73)	(45)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation.....		<u>100</u>	<u>(2 815)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Achat de placements financiers.....		(3 847)	(2 352)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements financiers.....		3 173	4 792
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(17)	(12)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>(691)</u>	<u>2 428</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires.....		(205)	(56)
Rachat d'actions privilégiées		(350)	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement.....		<u>(555)</u>	<u>(56)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 146)	(443)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		<u>1 880</u>	<u>1 650</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période.....	10	<u>734</u>	<u>1 207</u>
Intérêt			
Intérêts payés		(241)	(198)
Intérêts reçus.....		415	419

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (non audité)

	Autres réserves						
	Capital- actions ¹	Résultats non distribués	Réserve pour	Réserve pour	Réserve de	Total des autres réserves	Total des capitaux propres
			actifs disponibles à la vente à la juste valeur	actifs financiers à la JVAERG	couverture des flux de trésorerie		
M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Au 1^{er} janvier 2018	2 075	3 696	(12)	s. o.	(49)	(61)	5 710
Changements à l'application initiale d'IFRS 9 ..	—	11	12	(12)	—	—	11
Solde retraité au 1 ^{er} janvier 2018 en vertu d'IFRS 9	2 075	3 707	—	(12)	(49)	(61)	5 721
Bénéfice de la période	—	183	s. o.	—	—	—	183
Autres éléments du résultat global, après impôt.....	—	14	s. o.	(43)	(4)	(47)	(33)
– Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	—	s. o.	(42)	—	(42)	(42)
– Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	—	s. o.	(1)	—	(1)	(1)
– Couverture de flux de trésorerie	—	—	s. o.	—	(4)	(4)	(4)
– Réévaluations de l'actif / du passif au titre des prestations définies.....	—	14	s. o.	—	—	—	14
Résultat global total pour la période	—	197	s. o.	(43)	(4)	(47)	150
Dividendes versés sur les actions ordinaires	—	(200)	s. o.	—	—	—	(200)
Dividendes versés sur les actions privilégiées ..	—	(10)	s. o.	—	—	—	(10)
Actions émises aux termes du régime de rémunération et d'achat d'actions du personnel.....	—	2	s. o.	—	—	—	2
Au 31 mars 2018	2 075	3 696	s. o.	(55)	(53)	(108)	5 663

	Autres réserves						
	Capital- actions ¹	Résultats non distribués	Réserve pour	Réserve de	Total des autres réserves	Total des capitaux propres	
			actifs disponibles à la vente à la juste valeur	couverture des flux de trésorerie			
M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	
Au 1 ^{er} janvier 2017	2 075	3 313	(30)	57	27	5 415	
Bénéfice de la période	—	186	—	—	—	186	
Autres éléments du résultat global, après impôt.....	—	2	33	1	34	36	
– Placements disponibles à la vente	—	—	33	—	33	33	
– Couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	1	1	1	
– Réévaluations du passif / de l'actif au titre des prestations définies.....	—	(1)	—	—	—	(1)	
– Variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur en raison des fluctuations du risque de crédit propre à l'entité	—	3	—	—	—	3	
Résultat global total pour la période	—	188	33	1	34	222	
Dividendes versés sur les actions ordinaires	—	(47)	—	—	—	(47)	
Dividendes versés sur les actions privilégiées	—	(9)	—	—	—	(9)	
Au 31 mars 2017	2 075	3 445	3	58	61	5 581	

1 Le capital-actions se compose de 1 225 M\$ d'actions ordinaires et de 850 M\$ d'actions privilégiées.

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes annexes (non audité)

1 Base d'établissement et principales méthodes comptables

La Banque HSBC Canada (la « banque », « nous », « notre ») est une filiale en propriété exclusive indirecte de HSBC Holdings plc (la « société mère », « HSBC Holdings », le « Groupe HSBC »). Dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires (les « états financiers consolidés »), le Groupe HSBC désigne la société mère et ses filiales.

a Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les états financiers consolidés ont été établis conformément à la norme comptable internationale (*International Accounting Standard*, ou « IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* qu'a publiée l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audité de la banque pour l'exercice 2017. Ces derniers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») et les notes d'orientation concernant la comptabilité publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), conformément aux exigences du paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*.

Les IFRS se composent des normes comptables publiées ou adoptées par l'IASB et son prédécesseur ainsi que des interprétations publiées ou adoptées par l'IFRS Interpretations Committee et son prédécesseur.

b Normes adoptées au premier trimestre clos le 31 mars 2018

Si ce n'est des dispositions concernant la présentation des profits et des pertes sur les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur, lesquelles ont été adoptées le 1^{er} janvier 2017, les exigences d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») l'ont été en date du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 donne la possibilité de choisir de continuer d'appliquer les dispositions en matière de comptabilité de couverture prescrites par IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), ce que la banque a fait. Les exigences en matière de classement, d'évaluation et de dépréciation sont appliquées rétrospectivement au moyen d'un ajustement du bilan d'ouverture à la date de l'application initiale, soit le 1^{er} janvier 2018, sans qu'un retraitement des chiffres des périodes correspondantes soit exigé. La banque n'a pas retraité ces chiffres. L'incidence de l'adoption de ces dispositions sur l'actif net au 1^{er} janvier 2018 est décrite aux pages 48 et 49.

En outre, le 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté les exigences d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (« IFRS 15 »). Cette norme propose une méthode de comptabilisation des produits fondée sur des principes et introduit la notion de comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Les exigences transitoires d'IFRS 15 permettent à une entité d'appliquer la norme de manière rétrospective, et donc de comptabiliser l'effet cumulatif de son application initiale à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués à cette date. La banque a évalué l'incidence d'IFRS 15 et a établi que cette norme n'avait aucune répercussion importante sur ses états financiers consolidés à la date de son application initiale, soit le 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, aucun ajustement des résultats non distribués n'a été effectué dans les états financiers consolidés.

c Changements comptables à venir

Les changements comptables à venir sont décrits à la note 1 c) des états financiers consolidés annuels de 2017, lesquels figurent dans le Rapport et états financiers 2017 de la banque, hormis les changements indiqués en b) ci-dessus, qui ont commencé à être appliqués au cours de la période.

d Présentation de l'information

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la banque. L'abréviation « M\$ » désigne des millions de dollars. Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars, sauf indication contraire.

e Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation de l'information financière exige le recours à des estimations et à des jugements concernant la situation future. Les méthodes comptables choisies par la direction nécessitant des estimations et des jugements critiques comprennent les suivantes :

- l'évaluation des instruments financiers;
- les actifs d'impôt différé;
- les obligations au titre des prestations définies.

Notes annexes (non audité) (suite)

En raison des incertitudes et du degré élevé de subjectivité inhérents à la comptabilisation et à l'évaluation de ces éléments, les résultats obtenus pour les périodes de présentation de l'information à venir pourraient ne pas correspondre à ceux sur lesquels se fondent les estimations de la direction, ce qui donnerait alors lieu à des conclusions considérablement différentes de celles qu'elle a formulées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les éléments concernés sont décrits plus longuement à la rubrique « Estimations comptables et jugements critiques » du rapport de gestion figurant dans le Rapport et états financiers annuels 2017 de la banque.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 en date du 1^{er} janvier 2018, l'expression « dépréciation des prêts et avances » utilisée dans le Rapport et états financiers annuels 2017 de la banque a été remplacée par « pertes de crédit attendues », tel qu'il est décrit à la rubrique « Estimations comptables et jugements critiques » du rapport de gestion du trimestre clos le 31 mars 2018.

f Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers consolidés de la banque et ceux de ses filiales au 31 mars 2018. La méthode adoptée par la banque pour consolider ses filiales est décrite à la note 2 a) de ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2017, qui sont présentés dans son Rapport et états financiers annuels 2017.

g Principales méthodes comptables

Exception faite de ce qui est indiqué en b) ci-dessus, les états financiers consolidés ont été établis au moyen des mêmes méthodes comptables que celles ayant servi à préparer les états financiers consolidés annuels audités de 2017. Le 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 15 de manière rétrospective, constatant l'effet cumulatif de son application initiale, lequel était de néant, à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. La section h) ci-dessous décrit la méthode comptable que suit la banque pour comptabiliser ses produits de commissions aux termes d'IFRS 15. De plus, les méthodes indiquées dans cette section remplaceront la méthode existante servant à comptabiliser les produits de commissions qui est énoncée à la note 2 b) du Rapport et états annuels 2017 de la banque.

Tel qu'il est précisé en b) ci-dessus, la banque a également adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39. La section i) ci-après décrit les méthodes comptables, nouvelles ou considérablement modifiées, qui ont résulté de l'application d'IFRS 9. Comme les méthodes comptables relatives à la comptabilité de couverture n'ont pas changé, elles n'y sont pas reproduites. En outre, les méthodes indiquées à la section i) remplaceront les méthodes existantes décrites aux sections d), e) et f) du Rapport et états financiers annuels 2017 de la banque.

h Produits de commissions

Les produits sont comptabilisés lorsque la banque a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service (c'est-à-dire en transférant un actif) promis. Un actif est transféré lorsque le client en a obtenu le contrôle (ou à mesure qu'il l'obtient).

La comptabilisation des produits peut se faire progressivement ou à un moment précis, selon le moment où l'obligation de prestation est remplie. Lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré progressivement et que le client reçoit et consomme simultanément les avantages fournis au fur et à mesure par la banque, cette dernière remplit son obligation de prestation progressivement et comptabilise les produits de la même façon. Sinon, les produits sont comptabilisés au moment où le contrôle du bien ou du service est transféré au client.

Le montant de contrepartie variable, le cas échéant, est évalué au moyen de la méthode de la valeur attendue ou de la méthode du montant le plus probable, selon ce qui, d'après la banque, devrait permettre de prédire le plus exactement possible le montant de contrepartie auquel elle aura droit. Cela correspond à la totalité du montant de contrepartie variable estimé ou à une portion, le cas échéant, de ce montant s'il est hautement probable qu'aucun ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits comptabilisés n'aura lieu.

Dans le cas de tous les types de commissions, lorsqu'il n'existe qu'une seule obligation de prestation, le prix de transaction est attribué en entier à cette obligation. S'il existe plusieurs obligations de prestation, le prix de transaction est réparti entre toutes les obligations de prestation en proportion des prix de vente précisés.

La banque a appliqué la mesure de simplification énoncée dans le paragraphe 121 (a) d'IFRS 15 puisque toutes les obligations de prestation qu'il lui restait à remplir au moment de l'adoption de cette norme faisaient partie de contrats dont la durée initiale prévue ne dépassait pas un an.

Les produits qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier (par exemple, les commissions sur certains engagements de prêt) sont comptabilisés comme un ajustement de ce taux et sont comptabilisés dans les produits d'intérêts.

Les paragraphes qui suivent présentent les principaux types de produits de commissions découlant de contrats conclus avec des clients, et notamment des renseignements au sujet des obligations de prestation, de la façon de déterminer quand et dans quelle mesure elles sont remplies, du mode d'établissement du prix de transaction ainsi que de sa répartition entre ces obligations.

Facilités de crédit

Les commissions tirées des facilités de crédit comprennent celles que génère l'octroi des facilités qui ne sont pas prises en compte dans le taux d'intérêt effectif, telles que les commissions annuelles (ou commissions d'engagement), les commissions d'attente et les autres commissions fondées sur des transactions exigées pour les paiements en retard, les paiements rejetés, les dépassements de crédit et l'utilisation à l'étranger. Les commissions associées aux engagements de prêt et aux lettres de garantie sont facturées d'avance et sont comptabilisées selon le mode linéaire sur la période durant laquelle le service est fourni et l'obligation de prestation est remplie (soit la période d'engagement). Si un engagement de prêt ou une lettre de garantie est réalisé, le solde résiduel des commissions non amorties est comptabilisé à titre d'ajustement du rendement sur la durée du prêt. Le prix de transaction (exclusion faite de toute composante d'intérêts) comprend généralement les commissions annuelles, lesquelles peuvent être fixes ou représenter un pourcentage de la limite de crédit approuvée, et d'autres charges fondées sur les transactions, qui peuvent aussi être fixes ou représenter un pourcentage de la valeur de la transaction. Même si le montant des commissions imputées peut être variable (soit un pourcentage de la limite de crédit ou de la valeur de la transaction), l'incertitude qui s'y rattache est dénouée avant la comptabilisation des produits puisque la limite de crédit ou la valeur de la transaction est connue à la date de conclusion du contrat ou de la transaction. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'estimer la contrepartie variable ni d'appliquer la limitation prescrite. Les services étant fournis de manière uniforme tout au long de l'entente, les commissions sont comptabilisées selon le mode linéaire sur la durée de l'engagement.

Fonds sous gestion

Les fonds sous gestion comprennent les honoraires de gestion, d'administration et ceux fondés sur les transactions.

Les honoraires de gestion sont habituellement calculés en fonction d'un pourcentage et représentent par conséquent une contrepartie variable. Ce montant est assujéti à la limitation relative à la contrepartie variable et n'est inclus dans le prix de transaction que dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits. À la fin de chaque période de paiement ou à chaque date de clôture, les honoraires de gestion sont attribués aux divers services de gestion qui ont été fournis durant cette période. Les produits de commissions représentant des honoraires de gestion sont comptabilisés au fur et à mesure que les obligations de prestation sont remplies, ce qui se fait par le transfert des services. Par conséquent, les honoraires de gestion sont comptabilisés au fil de la prestation des services. Le pourcentage d'honoraires et la période de paiement sont établis d'avance avec le client. En règle générale, les périodes de paiement sont mensuelles ou trimestrielles et correspondent à nos périodes de présentation de l'information, ce qui fait que l'incertitude relative à la contrepartie variable est dénouée avant la date de clôture. Dans le cas des périodes de paiement qui ne coïncident pas avec nos périodes de présentation de l'information, il faut poser un jugement afin d'estimer les commissions et établir le montant à inclure dans les produits à recevoir, mais ceux-ci ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important ne sera pas apporté aux produits. Dans la plupart des cas, un tel ajustement n'est pas hautement probable.

Les honoraires d'administration, le cas échéant, sont convenus avec le client et sont fondés sur les modalités de chaque contrat. Ces honoraires prennent la forme de charges initiales fixes ou représentent un pourcentage de la valeur moyenne des actifs d'un client à la fin d'une période définie. Les honoraires d'administration établis en fonction d'un pourcentage ne sont inclus dans le prix de transaction que dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits.

Les autres honoraires sont fonction des transactions et sont comptabilisés et facturés au moment où la transaction a lieu et l'obligation de prestation est remplie.

Notes annexes (non audité) (suite)

Cartes

Les arrangements visant des cartes de crédit mettent en jeu de nombreux contrats entre diverses parties. La banque a déterminé que les principaux contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 étaient les suivants :

- le contrat entre la banque et le titulaire d'une carte de crédit (l'« entente avec le titulaire de la carte ») aux termes duquel la banque touche divers frais (tels les frais de retard de paiement, les frais de dépassement, les frais associés aux transactions en monnaies étrangères, etc.) et des frais annuels dans le cas de certains produits;
- le contrat implicite entre la banque et les commerçants qui acceptent ses cartes de crédit dans le cadre de l'achat de leurs produits ou services (l'« entente avec le commerçant ») aux termes duquel la banque réalise des frais d'interchange.

L'entente avec le titulaire de la carte oblige la banque, en sa qualité d'émetteur, à mener certaines activités comme l'échange de points de fidélisation en fournissant des biens, des montants en espèces ou des services au titulaire de la carte; à fournir des services auxiliaires comme des services de conciergerie, de l'assurance voyage et un accès à des salons d'aéroport et à des lieux semblables; à traiter les paiements en retard; ainsi qu'à fournir des services de change et autres. Les principaux frais découlant de telles ententes et entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 comprennent les frais annuels, les frais fondés sur les transactions et les pénalités de retard de paiement. Le montant de tous les frais stipulés au contrat représente le prix de transaction de cette obligation de prestation. Les frais annuels sur les cartes de crédit sont facturés d'avance et sont comptabilisés selon le mode linéaire. Les autres frais associés à une carte de crédit, tels ceux indiqués ci-dessus, sont fonction des transactions et sont comptabilisés et facturés au moment où la transaction a lieu et l'obligation de prestation est remplie.

Frais d'interchange

Le contrat implicite entre la banque et le commerçant fait en sorte que la banque perçoit des frais d'interchange auprès de ce dernier. Ces frais représentent le prix de transaction associé au contrat implicite entre la banque et le commerçant, car ils correspondent au montant de la contrepartie que la banque s'attend à pouvoir toucher en échange du transfert, au commerçant, du service promis (soit l'approbation des achats et la remise des paiements). L'obligation de prestation associée au contrat implicite entre la banque et le commerçant est remplie au moment de la prestation et de la consommation simultanée, par le client, du service sous-jacent (soit l'approbation des achats et la remise des paiements). Par conséquent, les frais d'interchange sont comptabilisés comme des produits chaque fois que la banque approuve un achat et en remet le paiement au commerçant.

Services à l'égard des comptes

La banque fournit à l'égard des comptes courants des services qui génèrent des commissions par suite de diverses activités, ce qui comprend les relevés de compte, les transactions par guichet automatique, les retraits en espèces, les virements bancaires, l'utilisation de chèques et de cartes de débit, et les services bancaires par Internet ou téléphone. Les frais exigés pour ces services sont établis dans l'entente relative au compte du client et sont facturés de manière ponctuelle soit au moment où le service est fourni et l'obligation de prestation est remplie, soit sur une base mensuelle pour un ensemble ou un groupe de services après que les services ont été fournis et que l'obligation de prestation a été remplie. Les ententes relatives aux comptes des clients portent généralement sur un ensemble de services assortis de multiples obligations de prestation ou sur un groupe de services qui constitue une seule obligation de prestation. Dans le cas d'un ensemble de services, le mode de transfert au client est le même pour tous les services (la banque doit se tenir prête à fournir le bien ou le service). C'est pourquoi tous les biens et services sont traités comme constituant une seule obligation de prestation. La totalité du prix de transaction est attribuée à cette seule obligation, laquelle sera remplie à titre d'obligation de la banque de se tenir prête à fournir les services de manière uniforme au fil du temps. Par conséquent, les commissions tirées des services à l'égard des comptes sont comptabilisées uniformément au fil du temps.

i Méthodes comptables résultant de l'application d'IFRS 9

Classement et évaluation des actifs financiers

Aux termes d'IFRS 9, la banque classe ses instruments financiers selon les catégories suivantes :

- i) instruments financiers évalués au coût amorti;
- ii) actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »);

- iii) titres de capitaux propres évalués à la juste valeur, avec présentation des variations de celle-ci dans les autres éléments du résultat global (« AERG »);
- iv) instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou obligatoirement évalués ainsi.

i) Instruments financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers qui sont détenus dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qui sont assortis de conditions contractuelles donnant lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, tels que la majeure partie des prêts et avances à des banques et à des clients et certains titres de créance, sont évalués au coût amorti et sont présentés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. En outre, la plupart des passifs financiers sont évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces actifs financiers à leur comptabilisation initiale reflète tout coût de transaction qui leur est directement attribuable. Si la juste valeur initiale est inférieure au montant de l'avance, comme c'est le cas pour certaines activités d'octroi de prêts à levier financier et de prêts sur une base consortiale, l'écart est différé et comptabilisé sur la durée du prêt dans les produits d'intérêts, sauf si le prêt devient douteux. La banque peut s'engager à monter des prêts selon des modalités contractuelles fixes pour des périodes déterminées. S'il est prévu que le prêt découlant de l'engagement de prêt sera détenu à des fins de transaction, l'engagement de prêt est comptabilisé comme un dérivé. Lorsque la banque a l'intention de conserver le prêt, l'engagement s'y rapportant est pris en compte dans les calculs de la dépréciation de la façon indiquée ci-dessous.

ii) Actifs financiers évalués à la JVAERG

Les actifs financiers détenus aux termes d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente et dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sont évalués à la JVAERG. Ces actifs financiers comprennent essentiellement des titres de créance. Ils sont comptabilisés à la date de la transaction lorsque la banque conclut les engagements contractuels visant leur achat et sont normalement décomptabilisés lorsqu'ils sont vendus ou remboursés. Ils sont réévalués ultérieurement à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient vendus (sauf si ces variations ont trait à une dépréciation, à des produits d'intérêts ou à des profits et pertes de change). À leur cession, les profits ou pertes cumulés et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont portés à l'état du résultat net, au poste « Profits diminués des pertes liés aux placements financiers ». Les actifs financiers évalués à la JVAERG sont pris en compte dans les calculs de la dépréciation décrits ci-dessous, et leur perte de valeur est portée en résultat net.

iii) Titres de capitaux propres évalués à la juste valeur, avec présentation des variations de celle-ci dans les AERG

Les titres de capitaux propres dont les variations de la juste valeur sont présentées dans les AERG constituent des placements visant à faciliter les activités ou d'autres placements similaires. Les profits ou pertes réalisés à la décomptabilisation de tels titres ne sont pas portés en résultat net. Les titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (sauf s'il s'agit de produits de dividendes qui, eux, sont comptabilisés en résultat net).

iv) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou obligatoirement évalués ainsi

Les titres de capitaux propres dont les variations de la juste valeur ne sont pas présentées dans les AERG doivent obligatoirement être classés dans cette catégorie.

En outre, les instruments financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction sont également classés dans cette catégorie s'ils remplissent un ou plusieurs des critères énoncés ci-dessous et si, au moment de leur comptabilisation initiale, ils sont désignés de manière irrévocable comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :

- cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable;
- lorsque la gestion d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers et l'évaluation de sa performance sont effectuées sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit;
- lorsque le passif financier comporte au moins un dérivé incorporé considéré comme n'y étant pas étroitement lié.

Notes annexes (non audité) (suite)

Les actifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés lorsque la banque conclut des contrats avec des contreparties, ce qui survient généralement à la date de la transaction, et sont normalement décomptabilisés lorsque les droits sur leurs flux de trésorerie arrivent à expiration ou sont transférés. Les passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés lorsque la banque conclut des contrats avec des contreparties, ce qui survient généralement à la date de règlement, et sont normalement décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net au poste « Variations de la juste valeur de la dette à long terme ».

Aux termes de ces critères, la banque n'avait aucun instrument financier désigné comme étant à la juste valeur au 31 mars 2018.

Dérivés

Les dérivés sont des instruments financiers qui tirent leur valeur du prix d'éléments sous-jacents, tels que des actions, des taux d'intérêt ou d'autres indices. Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont évalués à celle-ci par la suite. Les dérivés sont classés comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive ou comme des passifs lorsque leur juste valeur est négative, et ils comprennent les dérivés incorporés des passifs financiers qui sont séparés du contrat hôte lorsqu'ils remplissent les critères qui en font des dérivés autonomes et lorsque le contrat entier, y compris l'instrument hôte, n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque les dérivés sont gérés conjointement avec des titres de créance émis par la banque et désignés comme étant à la juste valeur, les intérêts contractuels sont présentés dans les charges d'intérêts tout comme les sont les intérêts à payer sur les titres de créance en cours.

Dépréciation d'actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG

Des pertes de crédit attendues (des « PCA ») sont comptabilisées à l'égard des prêts et avances à des banques et à des clients, des prises en pension à des fins autres que de transaction, d'autres actifs financiers évalués au coût amorti, des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et de certains engagements de prêt et contrats de garantie financière. À la clôture de la première période de présentation de l'information après leur comptabilisation initiale, une correction de valeur (ou une provision dans le cas de certains engagements de prêt et contrats de garantie financière) doit être comptabilisée au titre des PCA résultant de cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivants (ou une période plus courte si la durée de vie résiduelle est inférieure à 12 mois) (les « PCA pour les 12 mois à venir »). Advenant une augmentation importante du risque de crédit, une correction de valeur (ou une provision) doit être comptabilisée au titre des PCA pouvant résulter de tous les cas de défaillance susceptibles de survenir sur la durée de vie prévue de l'instrument financier concerné (les « PCA pour la durée de vie »). Les actifs financiers à l'égard desquels des PCA pour les 12 mois à venir sont comptabilisées sont considérés comme au « stade 1 », ceux qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit sont au « stade 2 » et ceux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation sont considérés comme en situation de défaillance ou comme autrement dépréciés et sont au « stade 3 ».

Instruments financiers dépréciés (stade 3)

La banque détermine qu'un instrument financier s'est déprécié et est au stade 3 en analysant les indications objectives de dépréciation, soit essentiellement celles qui suivent :

- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours;
- d'autres indications signalent qu'il est tellement improbable que l'emprunteur puisse s'acquitter de ses obligations qu'un avantage lui a été consenti pour des motifs économiques ou juridiques relativement à sa situation financière;
- le prêt est autrement considéré comme en situation de défaillance.

Si une telle improbabilité de paiement n'a pas été détectée plus tôt, il est présumé qu'elle survient lorsqu'un prêt est en souffrance depuis 90 jours, et ce, même si des dispositions réglementaires permettent qu'un prêt soit considéré en situation de défaillance s'il est en souffrance depuis 180 jours. Ainsi, les critères définissant un prêt douteux et un prêt en souffrance sont harmonisés autant qu'ils peuvent l'être de sorte que les prêts au stade 3 regroupent tous ceux considérés en défaillance ou autrement dépréciés. Les produits d'intérêts sont constatés en appliquant le taux d'intérêt effectif au montant au coût amorti, soit la valeur comptable brute moins la correction de valeur au titre des PCA.

Sortie du bilan

Les actifs financiers (et les corrections de valeur pour dépréciation connexes) sont normalement sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsqu'il n'y a plus de perspective réaliste de recouvrement. Lorsque les prêts sont garantis, cela survient généralement après la réception de tout produit provenant de l'exécution de la sûreté. Si la valeur nette de réalisation des biens donnés en garantie a été établie et s'il n'est pas raisonnable de croire que d'autres montants seront recouverts, la sortie du bilan peut survenir plus tôt.

Renégociation

Les prêts sont considérés comme renégociés et classés dans les prêts douteux lorsque nous en modifions les modalités de paiement contractuelles parce que l'emprunteur éprouve de graves problèmes de crédit. Les prêts renégociés demeurent dans la catégorie des prêts douteux jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'éléments probants attestant une réduction importante du risque de non-paiement des flux de trésorerie futurs, et ils continuent d'être désignés comme des prêts renégociés jusqu'à leur échéance ou leur décomptabilisation.

Un prêt renégocié est décomptabilisé si la convention en vigueur est annulée, si une nouvelle convention comportant des modalités substantiellement différentes est conclue ou si les modalités d'une convention existante sont modifiées au point que le prêt renégocié devient un instrument financier sensiblement différent. Dans ces circonstances, tout nouveau prêt ultérieur aux événements ayant mené à une décomptabilisation est considéré comme un actif financier déprécié dès son acquisition ou sa création, et il continue d'être présenté dans les prêts négociés.

Hormis les prêts douteux dès leur création, tous les prêts modifiés peuvent être retirés du stade 3 s'ils ne présentent plus aucune indication de dépréciation et, dans le cas des prêts renégociés, s'il existe suffisamment d'éléments probants attestant une réduction importante du risque de non-paiement des flux de trésorerie futurs, sur la période d'observation minimale, et s'il n'existe aucune autre indication de dépréciation. Ces prêts peuvent être transférés au stade 1 ou 2 selon le mécanisme décrit ci-dessous après comparaison du risque de défaillance à la date de clôture (selon les modalités contractuelles modifiées) et du risque au moment de la comptabilisation initiale (selon les modalités contractuelles non modifiées initiales). Tout montant sorti du bilan en raison de la modification des modalités contractuelles ne peut faire l'objet d'une reprise.

Modifications de prêts qui ne sont pas douteux

Les modifications de prêts qui ne sont pas identifiés comme renégociés sont considérées comme relevant d'une restructuration commerciale. Lorsqu'une telle restructuration donne lieu à une modification (que celle-ci soit entérinée par la révision des modalités existantes ou par l'émission d'un nouveau contrat de prêt) qui cause l'expiration des droits de la banque sur les flux de trésorerie prévus au contrat d'origine, l'ancien prêt est décomptabilisé et le nouveau est inscrit à la juste valeur. En règle générale, il est considéré que les droits sur les flux de trésorerie ont expiré si la restructuration commerciale se fait aux taux du marché et qu'aucun avantage lié aux paiements n'a été accordé.

Augmentation importante du risque de crédit (stade 2)

Une évaluation permettant d'établir si le risque de crédit a ou n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale est effectuée chaque période de présentation de l'information, au moyen d'une analyse de la variation du risque de défaillance sur la durée de vie résiduelle de l'instrument financier. Dans le cadre d'une telle évaluation, le risque de défaillance à la date de clôture et celui à la comptabilisation initiale sont comparés de manière explicite ou implicite, et ce à partir d'informations raisonnables et justifiables, dont des renseignements sur des événements passés, les circonstances actuelles et la conjoncture économique à venir. Cette évaluation est faite sans parti pris, repose sur des pondérations probabilistes et, si cela est pertinent, sur des informations prospectives conformes à celles utilisées pour évaluer les PCA. L'analyse du risque de crédit est multifactorielle.

La pertinence d'un facteur particulier et son poids relatif par rapport aux autres dépendent du type de produit, des caractéristiques de l'instrument financier et de l'emprunteur ainsi que de la région. Par conséquent, il est impossible d'établir un seul groupe de critères qui déterminerait ce qui pourrait être considéré comme une augmentation importante du risque de crédit. En outre, ces critères varient en fonction des différents types de prêts, notamment de détail et de gros. Cependant, sauf s'ils ont été repérés à un stade plus précoce, tous les actifs financiers sont jugés avoir subi une augmentation importante du risque de crédit lorsque les paiements sont en souffrance depuis 30 jours. En outre, les prêts de gros qui sont évalués sur une base individuelle, soit généralement ceux qui ont été consentis à des sociétés et à des entreprises et qui figurent dans une liste de surveillance ou de suivi, sont inclus dans le stade 2.

Notes annexes (non audité) (suite)

Dans le cas des portefeuilles de gros, la comparaison quantitative sert à évaluer le risque de défaillance au moyen d'une probabilité de défaillance sur la durée de vie des prêts, ce qui requiert de nombreux renseignements, dont la notation du risque de crédit du débiteur, des prévisions quant à la conjoncture macroéconomique et les probabilités de migration du crédit. Une augmentation importante du risque de crédit est établie en comparant la PD moyenne pour la durée de vie résiduelle estimée au moment du montage du prêt et l'estimation correspondante à la date de clôture. L'ampleur des variations de la PD est fondée sur un jugement éclairé quant au risque de crédit, sur la prise en compte des migrations de crédit enregistrées dans le passé ainsi que sur l'évolution relative des taux du marché.

Dans le cas des prêts qui ont été octroyés avant l'application d'IFRS 9, la PD au moment du montage ne tient pas compte d'ajustements visant à refléter les attentes à l'égard de la conjoncture macroéconomique future puisque cette conjoncture ne peut être établie sans recours à des connaissances a posteriori. En l'absence de telles données, la PD au moment du montage est estimée au moyen d'hypothèses concernant les PD tout au long du cycle et des probabilités de migration au cours de celui-ci, conformément à l'approche de modélisation sous-jacente de l'instrument et la notation du risque de crédit (la « NRC ») au moment du montage.

Pour ce qui est de certains portefeuilles de titres de créance à l'égard desquels des notations de marché externes sont disponibles et lorsque les notations de crédit ne servent pas à la gestion du risque de crédit, ces titres seront de stade 2 si leur risque de crédit augmente au point où ils ne sont plus considérés comme de catégorie investissement. Un instrument financier est de catégorie investissement s'il est considéré comme présentant un faible risque de perte, si son émetteur est considéré comme ayant une solide capacité à remplir ses obligations sur le plan des flux de trésorerie contractuels à court terme et s'il est jugé que des changements défavorables dans la conjoncture économique et le contexte commercial à plus long terme pourraient réduire sa capacité à remplir de telles obligations, mais que ce ne sera pas nécessairement le cas.

Pour ce qui est des portefeuilles de détail, le risque de défaillance est évalué au moyen d'une PD sur 12 mois à la date de clôture et déterminé à l'aide de notations de crédit qui intègrent tous les renseignements disponibles au sujet du client. Cette PD est ajustée pour tenir compte de l'incidence de prévisions macroéconomiques pour des périodes de plus de 12 mois, et elle est considérée comme une approximation raisonnable de la PD sur la durée de vie. Les expositions de détail sont d'abord réparties entre des portefeuilles homogènes qui sont généralement établis par pays, produit et marque. Dans chaque portefeuille, les comptes qui en sont au stade 2 désignent ceux dont la PD ajustée sur 12 mois est plus élevée que la PD moyenne sur 12 mois des prêts du portefeuille 12 mois avant qu'ils ne soient en souffrance depuis 30 jours. Le jugement éclairé posé concernant le risque de crédit est qu'aucune augmentation antérieure du risque de crédit n'a été importante. Le seuil propre à chaque portefeuille permet de repérer les prêts dont la PD est plus grande que celle qui serait prévue pour des prêts dont le rendement est celui prévu initialement et que celle qui aurait été acceptable au moment de leur montage. C'est pourquoi il s'approche du résultat obtenu par la comparaison de la PD initiale et de celle à la date de clôture.

Actifs non dépréciés n'affichant aucune augmentation importante du risque de crédit – (stade 1)

Des PCA découlant de cas de défaillance susceptibles de survenir dans les 12 prochains mois (des « PCA pour les 12 mois à venir ») sont comptabilisées à l'égard d'instruments financiers qui demeurent au stade 1.

Transferts d'un stade à l'autre

Les actifs financiers peuvent être transférés d'un stade à l'autre selon l'augmentation ou la diminution relative de leur risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont retirés du stade 2 si leur risque de crédit n'est plus considéré comme ayant fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, et ce, d'après les évaluations décrites ci-dessus. Exception faite des prêts renégociés, les instruments financiers sont retirés du stade 3 lorsqu'ils ne présentent plus aucune indication de dépréciation, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les prêts renégociés demeurent au stade 3 jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'indications attestant une réduction importante du risque de non-versement des flux de trésorerie futurs (ce qui exige une période d'observation d'au moins un an) et jusqu'à ce qu'il n'existe aucune autre indication de dépréciation. Dans le cas des prêts dont la dépréciation est évaluée sur la base de l'ensemble du portefeuille, ces indications comprennent généralement un historique de paiement conformément aux modalités initiales ou à celles qui ont été révisées, selon ce qui convient dans les circonstances. Dans le cas des prêts dont la dépréciation est évaluée sur une base individuelle, toutes les indications disponibles sont analysées au cas par cas.

Évaluation des PCA

L'évaluation du risque de crédit ainsi que l'estimation des PCA doivent être exemptes de parti pris, fondées sur des pondérations probabilistes et tenir compte de tous les renseignements disponibles et pertinents, dont ceux concernant des événements passés, les circonstances actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables quant aux événements à venir et à la conjoncture économique à la date de clôture. De plus, l'estimation des PCA doit tenir compte de la valeur temps de l'argent. En général, la banque calcule les PCA au moyen de trois principaux facteurs, soit la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance (l'« ECD »).

Les PCA pour les 12 mois à venir sont calculées par multiplication de la PD, de la PCD et de l'ECD sur 12 mois. Les PCA pour la durée de vie sont plutôt calculées au moyen de la PD sur cette durée. Les PD pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie représentent respectivement les probabilités de défaillance pour les 12 prochains mois ou pour la durée de vie résiduelle de l'instrument. L'ECD représente le solde qui, selon les prévisions, sera en souffrance, compte tenu du remboursement du capital et du versement des intérêts depuis la date du bilan jusqu'au cas de défaillance, ainsi que tout prélèvement prévu sur les facilités octroyées. La PCD représente les pertes attendues sur l'ECD, compte tenu du cas de défaillance et, entre autres, de l'effet d'atténuation de la valeur de la garantie au moment où elle devrait être exécutée ainsi que de la valeur temps de l'argent. Si possible, la banque utilise l'approche fondée sur les notations internes que prescrit Bâle II et procède à des ajustements comme suit pour remplir les exigences propres à IFRS 9.

Modèle	Capital réglementaire	IFRS 9
PD	<ul style="list-style-type: none"> – Tout au long du cycle (représente la PD moyenne à long terme, tout au long d'un cycle économique) – La définition de défaillance comprend un seuil repère de défaillance de 90 jours 	<ul style="list-style-type: none"> – Établie à un moment précis (selon les conditions actuelles, mais ajustées pour tenir compte d'estimations eu égard aux conditions futures qui influenceront sur la PD) – Seuil repère de défaillance de 90 jours
ECD	<ul style="list-style-type: none"> – Ne peut être inférieure au solde en cours 	<ul style="list-style-type: none"> – L'amortissement est pris en compte dans le cas des produits à terme
PCD	<ul style="list-style-type: none"> – Une PCD en cas de ralentissement (soit les pertes continues qui devraient être subies durant une récession économique sévère, mais plausible) – En l'absence de données historiques, des seuils réglementaires peuvent s'appliquer afin d'atténuer le risque de sous-estimer la PCD en cas de ralentissement – La PCD est actualisée au moyen du coût en capital – Tous les coûts de recouvrement sont pris en compte 	<ul style="list-style-type: none"> – La PCD attendue (selon une estimation de la perte en cas de défaillance compte tenu de l'incidence prévue de la conjoncture économique future, y compris une variation de la valeur de la garantie) – Aucun seuil <p>La PCD est actualisée au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt</p> <ul style="list-style-type: none"> – Seuls les coûts associés à l'obtention ou à la vente des biens reçus en garantie sont inclus
Autres		<ul style="list-style-type: none"> – La PCD est actualisée rétrospectivement, soit du moment de la défaillance jusqu'à la date du bilan.

Bien que les PD pour les 12 mois à venir soient ajustées à partir des modèles de Bâle lorsque cela est possible, les PD pour la durée de vie sont établies en projetant celles sur 12 mois au moyen d'une structure à terme. Aux termes de la méthode utilisée pour le portefeuille de gros, la PD pour la durée de vie tient compte de la migration du crédit, ce qui survient lorsqu'un client passe d'une notation du risque de crédit à une autre pendant la durée de son prêt. Les PCA des prêts de gros qui en sont au stade 3 sont déterminées sur une base individuelle et selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs prévus sont fondés sur les estimations du responsable de la gestion du risque de crédit à la date de clôture, qui reflètent des hypothèses raisonnables et justifiables ainsi que des projections des recouvrements futurs et les encaissements d'intérêts futurs prévus. La garantie est prise en compte s'il est probable que le recouvrement du montant en cours comprendra la réalisation de la juste valeur estimée de celle-ci au moment de sa réalisation prévue, moins les coûts de prise de possession et de vente des biens grevés. Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant une approximation raisonnable du taux d'intérêt effectif initial. Dans les cas complexes, les flux de trésorerie déterminés aux termes de quatre scénarios différents font l'objet de pondérations probabilistes établies à la lumière des trois grands scénarios économiques qu'applique généralement la banque et de l'opinion du responsable de la gestion du risque de crédit quant à la probabilité que la stratégie de restructuration des prêts donne les résultats escomptés ou qu'une mise sous séquestre soit requise. Dans les cas moins complexes, l'incidence de différents scénarios économiques et des stratégies de restructuration est estimée et appliquée à titre d'ajustement du résultat le plus probable. À la note 6 « Correction de valeur pour pertes de crédit attendues », les variations associées à ces variables sont appelées des « variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle) ».

Notes annexes (non audité) (suite)

Période sur laquelle les PCA sont évaluées

Les PCA sont évaluées chaque date de clôture suivant la comptabilisation initiale de l'actif financier. La période maximale qui est utilisée pour mesurer les PCA (que ce soit les PCA pour les 12 mois à venir ou celles pour la durée de vie) correspond à la période contractuelle maximale pendant laquelle la banque est exposée au risque de crédit. Dans le cas des découverts des portefeuilles de gros, des mesures de gestion du risque de crédit sont prises au moins une fois l'an et c'est pourquoi la période retenue se termine à la date prévue du prochain examen en profondeur du crédit. La date d'un tel examen correspond également à la comptabilisation initiale de la nouvelle facilité. Cependant, lorsqu'un instrument financier comprend un montant prélevé et un montant non prélevé, et que la capacité contractuelle de la banque d'exiger un remboursement et d'annuler le montant non prélevé ne contribue pas à réduire son exposition au risque de crédit jusqu'à la période de préavis contractuelle, la période contractuelle ne peut servir à établir la période maximale qui peut être retenue. Les PCA sont plutôt calculées pour la période durant laquelle la banque demeure exposée à un risque de crédit qui ne peut être atténué par des mesures de gestion de ce risque. Cela s'applique aux découverts et aux cartes de crédit des particuliers, pour lesquels la période correspond à la durée moyenne qui s'écoule avant qu'un compte au stade 2 devienne en défaillance ou devienne improductif, ce qui est établi pour l'ensemble d'un portefeuille et varie entre deux et six ans. En outre, dans le cas de ces facilités, il est impossible d'évaluer les PCA de l'engagement de prêt de manière distincte de l'actif financier. Ainsi, les PCA totales sont comptabilisées dans la correction de valeur pour perte sur l'actif financier sauf si ces PCA dépassent la valeur comptable brute, auquel cas les PCA sont comptabilisées à titre de provision.

Données économiques prospectives

En règle générale, la banque applique trois scénarios prospectifs portant sur l'économie mondiale, lesquels sont établis en fonction de distributions de prévisions externes, ce qui s'inscrit dans une approche reposant sur des scénarios économiques consensuels. Il est jugé que cette approche permet de calculer un montant objectif de pertes prévues dans la plupart des contextes économiques. Elle s'appuie sur le scénario le plus probable (le scénario central) et deux scénarios qui le sont moins, soit des scénarios dits périphériques qui constituent en fait un scénario optimiste et un pessimiste. Le scénario central est employé dans le cadre du processus annuel de planification des activités et, après ajustement au titre des exigences réglementaires, sert également aux simulations de crise à l'échelle de la banque. Les scénarios optimiste et pessimiste sont élaborés au moyen d'un processus standard étayé par des mises en situation qui reflètent les principaux risques et les risques émergents auxquels la banque est exposée. Les rapports entre les scénarios périphériques et le scénario central sont généralement fixes, une pondération de 80 % étant attribuée au scénario central et des pondérations de 10 % l'étant à chacun des scénarios périphériques. Les différences, sur le plan de la gravité de la conjoncture économique, entre le scénario central et les scénarios périphériques, reposent sur l'ampleur des distributions des prévisions externes parmi celles des professionnels du secteur. Les scénarios périphériques rendent compte de situations économiques à l'échelle mondiale à la fois plausibles et intrinsèquement stables, et ne sont pas nécessairement aussi extrêmes que ceux servant aux simulations de crise.

La période prévisionnelle est de cinq ans, après quoi les prévisions sont établies en fonction des résultats moyens obtenus. Les facteurs économiques incluent, sans toutefois s'y limiter, le produit intérieur brut, les taux de chômage, d'intérêt et d'inflation, et les prix des biens immobiliers commerciaux. En général, les résultats de l'évaluation du risque de crédit et les données sur les PCA qui en découlent font l'objet d'une pondération probabiliste reposant sur des poids de probabilité standards. Cette pondération peut être appliquée directement ou encore son incidence peut être déterminée régulièrement, soit au moins une fois l'an, et être appliquée à titre d'ajustement des résultats obtenus grâce au scénario central. Celui-ci est actualisé une fois par trimestre. La banque est consciente que l'approche reposant sur des scénarios économiques consensuels et mettant en jeu trois scénarios est insuffisante dans certains contextes économiques. La direction peut, à sa discrétion, demander des analyses supplémentaires, dont l'élaboration d'autres scénarios. Si les conditions le justifient, cela peut donner à une superposition, par la direction, des degrés d'incertitude économique pris en compte dans les estimations des PCA.

Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018

	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	Valeur comptable au 31 déc. 2017 selon IAS 39	Autres changements de classement ¹	Reclassement selon IFRS 9			Valeur comptable après reclassement	Réévaluation, compte tenu des PCA, selon IFRS 9	Valeur comptable au 1 ^{er} janv. 2018 selon IFRS 9
					Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti			
Actif										
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales	Coût amorti	Coût amorti	411	—	—	—	—	411	—	411
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques.....	Coût amorti	Coût amorti	25	—	—	—	—	25	—	25
Actifs détenus à des fins de transaction	JVRN	JVRN	5 373	(248)	—	—	—	5 125	—	5 125
Autres actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN.....	JVRN	JVRN	—	—	9	—	—	9	—	9
Dérivés.....	JVRN	JVRN	3 675	—	—	—	—	3 675	—	3 675
Prêts et avances à des banques ..	Coût amorti	Coût amorti	1 221	(59)	—	—	—	1 162	—	1 162
Prêts et avances à des clients	Coût amorti	Coût amorti	50 337	(28)	—	—	—	50 309	(4)	50 305
Prises en pension à des fins autres que de transaction	Coût amorti	Coût amorti	6 153	—	—	—	—	6 153	—	6 153
	JVEARG (instruments d'emprunt disponibles à la vente)	JVEARG	22 884	—	—	—	—	22 884	—	22 884
Placements financiers.....	JVEARG (instruments de capitaux propres disponibles à la vente)	JVEARG	20	—	—	—	—	20	—	20
	JVRN	JVRN	9	—	—	(9)	—	—	—	—
Autres actifs	Coût amorti	Coût amorti	899	335	—	—	—	1 234	—	1 234
Paiements anticipés et produits à recevoir	Coût amorti	Coût amorti	213	—	—	—	—	213	12	225
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations...	Coût amorti	Coût amorti	4 801	—	—	—	—	4 801	(5)	4 796
Actifs d'impôt exigible.....	s. o.	s. o.	44	—	—	—	—	44	—	44
Immobilisations corporelles	s. o.	s. o.	106	—	—	—	—	106	—	106
Goodwill et immobilisations incorporelles.....	s. o.	s. o.	90	—	—	—	—	90	—	90
Impôt différé	s. o.	s. o.	118	—	—	—	—	118	(4)	114
Total de l'actif			96 379	—	9	(9)	—	96 379	(1)	96 378

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de règlement de 248 M\$ ont été reclassés des actifs détenus à des fins de transaction aux autres actifs, et des comptes de garantie en trésorerie de 59 M\$ et de 28 M\$, respectivement, ont été reclassés des prêts et avances à des banques et des prêts et avances à des clients aux autres actifs.

Notes annexes (non audité) (suite)

	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	Valeur comptable au 31 déc. 2017 selon IAS 39	Autres changements de classement ¹	Reclassement selon IFRS 9			Valeur comptable après reclassement	Réévaluation, compte tenu des PCA, selon IFRS 9	Valeur comptable au 1 ^{er} janv. 2018 selon IFRS 9
					Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti			
Passif										
Dépôts effectués par des banques	Coût amorti	Coût amorti	1 696	(227)	—	—	—	1 469	—	1 469
Comptes des clients	Coût amorti	Coût amorti	57 054	(8)	—	—	—	57 046	—	57 046
Mises en pension à des fins autres que de transaction	Coût amorti	Coût amorti	4 604	—	—	—	—	4 604	—	4 604
Effets en transit vers d'autres banques	Coût amorti	Coût amorti	299	—	—	—	—	299	—	299
Passifs détenus à des fins de transaction	JVRN	JVRN	3 701	(160)	—	—	—	3 541	—	3 541
Dérivés	JVRN	JVRN	3 516	—	—	—	—	3 516	—	3 516
Titres de créance émis	Coût amorti	Coût amorti	10 820	—	—	—	—	10 820	—	10 820
Autres passifs	Coût amorti	Coût amorti	2 217	395	—	—	—	2 612	—	2 612
Acceptations	Coût amorti	Coût amorti	4 801	—	—	—	—	4 801	—	4 801
Charges à payer et produits différés	Coût amorti	Coût amorti	475	—	—	—	—	475	—	475
Passifs au titre des prestations de retraite	s. o.	s. o.	346	—	—	—	—	346	—	346
Créances subordonnées	Coût amorti	Coût amorti	1 039	—	—	—	—	1 039	—	1 039
Provisions	s. o.	s. o.	61	—	—	—	—	61	(12)	49
Passifs d'impôt exigible	s. o.	s. o.	40	—	—	—	—	40	—	40
Total du passif			90 669	—	—	—	—	90 669	(12)	90 657
Capitaux propres										
Actions ordinaires			1 225	—	—	—	—	1 225	—	1 225
Actions privilégiées			850	—	—	—	—	850	—	850
Autres réserves			(61)	—	—	—	—	(61)	—	(61)
Résultats non distribués			3 696	—	—	—	—	3 696	11	3 707
Total des capitaux propres			5 710	—	—	—	—	5 710	11	5 721
Total des capitaux propres et du passif			96 379	—	—	—	—	96 379	(1)	96 378

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de garantie en trésorerie de 227 M\$ et de 8 M\$, respectivement, ont été reclassés des dépôts par des banques et des comptes des clients aux autres passifs, et des comptes de règlement totalisant 160 M\$ ont été reclassés des passifs détenus à des fins de transaction aux autres passifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau présente une comparaison des corrections de valeur pour dépréciation établies conformément à IAS 39 et IAS 37 et de la correction de valeur correspondante aux termes d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018.

	IAS 39 ou IAS 37 au 31 décembre 2017			Ajustements transitoires ¹	IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2018			
	Évaluées collective-ment	Évaluées individuelle-ment	Total		Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts au coût amorti.....	134	149	283	4	30	77	180	287
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations au coût amorti.....	—	—	—	5	4	1	—	5
Paiements anticipés et produits à recevoir au coût amorti.....	—	—	—	41	—	—	41	41
Engagements et garanties financières hors bilan.....	41	1	42	(12)	8	15	7	30
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit.....	175	150	325	38	42	93	228	363

¹ Les ajustements transitoires reflètent un reclassement de 53 M\$ des intérêts à recevoir dans la correction de valeur pour pertes de crédit. L'incidence de ces ajustements sur les résultats non distribués avant impôt s'est chiffrée à 15 M\$.

2 Rémunération et avantages du personnel

L'élément « Rémunération et avantages du personnel » englobe, comme suit, les éléments du coût périodique net des prestations liées aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de la banque.

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Régimes de retraite à prestations définies.....	5	5
Régimes de retraite à cotisations définies.....	10	9
Régimes de soins de santé et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite.....	3	3
	18	17

3 Analyse sectorielle

La banque gère ses activités et en déclare les résultats en fonction de quatre secteurs opérationnels, soit trois secteurs d'activité mondiaux et un centre général. Les trois secteurs d'activité mondiaux sont les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés, et les services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées afin de préparer les informations financières sectorielles. Les charges qui sont expressément engagées pour générer des produits sont attribuées au secteur qui a réalisé les produits connexes. Les autres charges qui ne sont pas directement engagées à cette fin, tels les frais généraux, sont imputées au moyen de formules appropriées. Les produits d'intérêts nets des secteurs d'activité reflètent les débits et les crédits de financement en interne relatifs aux actifs, aux passifs et au capital des secteurs d'activité mondiaux, aux taux du marché, avec prise en compte de modalités applicables. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les montants affectés au centre général.

Notes annexes (non audité) (suite)

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
<i>Services aux entreprises</i>		
Produits d'intérêts nets.....	139	133
Produits de commissions nets	74	70
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	9	7
Autres produits d'exploitation	4	6
Total du résultat d'exploitation	226	216
Variation des pertes de crédit attendues	34	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	39
Résultat d'exploitation net	260	255
Total des charges d'exploitation.....	(103)	(94)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	157	161
<i>Services bancaires internationaux et marchés</i>		
Produits d'intérêts nets.....	23	21
Produits de commissions nets	29	37
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	20	12
Total du résultat d'exploitation	72	70
Variation des pertes de crédit attendues	3	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	5
Résultat d'exploitation net	75	75
Total des charges d'exploitation.....	(38)	(35)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	37	40
<i>Services bancaires de détail et gestion de patrimoine</i>		
Produits d'intérêts nets.....	114	96
Produits de commissions nets	52	53
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	7	6
Autres produits d'exploitation	2	1
Total du résultat d'exploitation	175	156
Variation des pertes de crédit attendues	(9)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	5
Résultat d'exploitation net	166	161
Total des charges d'exploitation.....	(163)	(140)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	3	21
<i>Centre général</i>		
Produits d'intérêts nets.....	30	32
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	—	6
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017).....	—	(3)
Profits diminués des pertes liés aux instruments financiers.....	22	18
Autres produits d'exploitation	16	11
Résultat d'exploitation net	68	64
Total des charges d'exploitation.....	(14)	(42)
Bénéfice d'exploitation.....	54	22
Quote-part du résultat d'entreprises associées.....	—	(1)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	54	21

Produits de commissions nets

	Trimestre clos le				Total M\$
	31 mars 2018			31 mars 2017	
	Services aux entreprises M\$	Services bancaires internationaux et marchés M\$	Services bancaires de détail et marchés M\$	Total M\$	
Services à l'égard des comptes	11	1	4	16	16
Fonds sous gestion.....	—	—	47	47	45
Cartes.....	4	—	9	13	13
Facilités de crédit.....	50	17	—	67	67
Produits de courtage.....	—	(2)	3	1	2
Importations/exportations	2	—	—	2	2
Services de paiement	5	2	1	8	8
Prise ferme.....	—	7	—	7	12
Commissions d'agence d'assurance.....	—	—	2	2	2
Autres	6	6	1	13	10
Produits de commissions	78	31	67	176	177
Moins les charges de commissions	(4)	(2)	(15)	(21)	(17)
Produits de commissions nets.....	74	29	52	155	160

Autres renseignements au sujet du résultat net du trimestre

	Services aux entreprises M\$	Services bancaires internationaux et marchés M\$	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine M\$	Centre général M\$	Total M\$
Trimestre clos le 31 mars 2018					
Résultat d'exploitation net	260	75	167	67	569
Externe.....	259	71	166	73	569
Intersectoriel	1	4	1	(6)	—
Trimestre clos le 31 mars 2017					
Résultat d'exploitation net	255	75	161	64	555
Externe.....	258	72	168	57	555
Intersectoriel	(3)	3	(7)	7	—

Notes annexes (non audité) (suite)

Données tirées du bilan

	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine	Centre général	Données inter-sectorielles	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Au 31 mars 2018						
Prêts et avances à des clients.....	20 370	3 348	27 025	—	—	50 743
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	3 965	1 395	14	—	—	5 374
Total de l'actif.....	27 025	18 623	33 012	26 495	(7 015)	98 140
Comptes des clients.....	19 179	4 655	29 736	2 244	—	55 814
Acceptations	3 984	1 397	—	—	—	5 381
Total du passif.....	23 920	17 248	31 914	26 410	(7 015)	92 477
	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine	Centre général	Données inter-sectorielles	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Au 31 décembre 2017						
Prêts et avances à des clients.....	19 856	3 537	26 944	—	—	50 337
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	3 431	1 370	—	—	—	4 801
Total de l'actif.....	28 900	19 796	31 768	27 430	(11 515)	96 379
Comptes des clients ¹	21 128	6 449	27 887	1 590	—	57 054
Acceptations	3 431	1 370	—	—	—	4 801
Total du passif.....	25 761	18 467	30 893	27 063	(11 515)	90 669

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes des clients du secteur des services aux entreprises totalisant 696 M\$ ont été reclassés dans celui des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, et des comptes des clients du secteur des services bancaires internationaux et marchés se chiffrant à 557 M\$ l'ont été dans le centre général afin de refléter des changements dans le mode de présentation à des fins de gestion.

4 Actifs détenus à des fins de transaction

	31 mars 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Actifs détenus à des fins de transaction :		
qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	3 156	3 424
qui peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	2 938	1 949
	6 094	5 373
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ¹	4 144	3 249
Titres de créance	1 410	1 041
Total des titres de créance	5 554	4 290
Actifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients ²	—	93
Actifs détenus à des fins de transaction d'autres banques ²	—	155
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	540	835
	6 094	5 373

1 Y compris les obligations garanties par un gouvernement.

2 Des comptes de règlement totalisant 248 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés depuis les actifs détenus à des fins de transaction dans les autres actifs. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Notes annexes (non audité) (suite)**5 Dérivés**

Pour une description détaillée des types de dérivés et de leur utilisation par la banque, il y a lieu de se reporter à ses méthodes comptables présentées à la note 2 de son Rapport et états financiers annuels 2017.

Juste valeur des dérivés selon le type de contrat détenu

	31 mars 2018					
	Actif			Passif		
	Détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de couverture	Total	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Contrats de change.....	1 539	24	1 563	1 484	181	1 665
Contrats sur taux d'intérêt.....	1 593	170	1 763	1 554	102	1 656
Contrats sur marchandises	28	—	28	28	—	28
Contrats sur actions.....	—	—	—	—	—	—
Total brut des justes valeurs	3 160	194	3 354	3 066	283	3 349

	31 décembre 2017					
	Actif			Passif		
	Détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de couverture	Total	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Contrats de change.....	1 445	76	1 521	1 390	70	1 460
Contrats sur taux d'intérêt.....	1 987	148	2 135	1 936	103	2 039
Contrats sur marchandises	17	—	17	17	—	17
Contrats sur actions.....	2	—	2	—	—	—
Total brut des justes valeurs	3 451	224	3 675	3 343	173	3 516

Dérivés détenus à des fins de transaction

Montants contractuels notionnels des dérivés détenus à des fins de transaction par type de produit

	31 mars 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Dérivés de change.....	103 037	108 943
Dérivés de taux d'intérêt.....	221 656	282 198
Contrats sur marchandises	134	226
Contrats sur actions.....	3	7
	324 830	391 374

Les montants notionnels ou contractuels de ces instruments indiquent la valeur nominale des transactions en cours à la date de clôture. Ils ne représentent pas les montants à risque.

Instruments de couverture

Montants contractuels notionnels des dérivés détenus à des fins de couverture par type de produit

	31 mars 2018		31 déc. 2017	
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de la juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de la juste valeur
	M\$	M\$	M\$	M\$
Dérivés de change.....	2 398	—	2 398	—
Dérivés de taux d'intérêt.....	4 697	10 877	4 697	12 056

Juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur

	31 mars 2018		31 déc. 2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif
	M\$	M\$	M\$	M\$
Dérivés de taux d'intérêt.....	170	26	146	31

Profits ou pertes attribuables à la variation de la juste valeur des couvertures de la juste valeur

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Profits / (pertes)		
– sur les instruments de couverture.....	73	4
– sur les éléments couverts attribuables au risque couvert.....	(73)	(4)

Les profits et les pertes sur les portions inefficaces des couvertures de la juste valeur sont comptabilisés immédiatement dans les produits de négociation nets.

Juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie

	31 mars 2018		31 déc. 2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif
	M\$	M\$	M\$	M\$
Dérivés de change.....	24	181	77	70
Dérivés de taux d'intérêt.....	—	76	2	72

Profits ou pertes attribuables à la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie

Les profits et les pertes sur les portions inefficaces des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés immédiatement dans les produits de négociation nets.

Les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie attribuable aux inefficacités de couverture pour le trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établis à néant (néant en 2017).

Notes annexes (non audité) (suite)

6 Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (« PCA »)

Rapprochement des corrections de valeur/de la provision pour actifs financiers évalués au coût amorti, y compris les engagements de prêt et les garanties financières

	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	
	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA
Au 1^{er} janvier 2018	42	93	228	363
Transferts d'instruments financiers :				
Transferts du stade 1 au stade 2.....	(1)	1	—	—
Transferts du stade 2 au stade 1.....	6	(6)	—	—
Transferts au stade 3	(1)	(1)	2	—
Transferts hors du stade 3	1	13	(14)	—
Réévaluation nette des PCA par suite des transferts d'un stade à l'autre.....	(5)	(4)	5	(4)
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis.....	8	3	—	11
Variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle).....	—	17	(37)	(20)
Actifs décomptabilisés (y compris les derniers remboursements).....	(9)	(4)	—	(13)
Actifs sortis du bilan.....	—	—	(22)	(22)
Change.....	—	1	—	1
Autres	—	—	(4)	(4)
Au 31 mars 2018	41	113	158	312
(Reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	(1)	19	(44)	(26)
Ajouter les recouvrements	—	—	(2)	(2)
Total de la (reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	(1)	19	(46)	(28)

Portefeuille de gros

	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	
	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA
Au 1^{er} janvier 2018	33	71	208	312
Transferts d'instruments financiers :				
Transferts du stade 1 au stade 2.....	(1)	1	—	—
Transferts du stade 2 au stade 1.....	2	(2)	—	—
Transferts au stade 3	(1)	—	1	—
Transferts hors du stade 3	—	12	(12)	—
Réévaluation nette des PCA par suite des transferts d'un stade à l'autre.....	(1)	(8)	5	(4)
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis.....	7	3	—	10
Variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle).....	(3)	11	(40)	(32)
Actifs décomptabilisés (y compris les derniers remboursements).....	(8)	(4)	—	(12)
Actifs sortis du bilan.....	—	—	(19)	(19)
Change.....	—	1	—	1
Autres	—	—	(4)	(4)
Au 31 mars 2018	28	85	139	252
(Reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	(5)	13	(46)	(38)
Ajouter les recouvrements	—	—	—	—
Ajouter d'autres éléments	—	—	1	1
Total de la (reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	(5)	13	(45)	(37)

Notes annexes (non audité) (suite)

Portefeuille de détail

	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	
	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA	Correction de valeur / provision pour PCA
Au 1^{er} janvier 2018	9	22	20	51
Transferts d'instruments financiers :				
Transferts du stade 1 au stade 2.....	—	—	—	—
Transferts du stade 2 au stade 1.....	4	(4)	—	—
Transferts au stade 3.....	—	(1)	1	—
Transferts hors du stade 3.....	1	1	(2)	—
Réévaluation nette des PCA par suite des transferts d'un stade à l'autre.....	(4)	4	—	—
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis.....	1	—	—	1
Variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle).....	3	6	3	12
Actifs décomptabilisés (y compris les derniers remboursements).....	(1)	—	—	(1)
Actifs sortis du bilan.....	—	—	(3)	(3)
Change.....	—	—	—	—
Autres.....	—	—	—	—
Au 31 mars 2018	13	28	19	60
Charge/(reprise) constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	4	6	2	12
Ajouter les recouvrements.....	—	—	(2)	(2)
Ajouter les autres éléments.....	—	—	(1)	(1)
Total de la charge/(reprise) constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	4	6	(1)	9

Le tableau suivant présente l'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit en vertu d'IAS 39.

Variation des corrections de valeur pour dépréciation et de la provision pour pertes de crédit

	Trimestre clos le 31 mars 2017			Total
	Clients évalués individuellement	Clients évalués collectivement	Autres provisions relatives au risque de crédit	
	M\$	M\$	M\$	
Solde d'ouverture de la période	252	187	89	528
Variation				
Prêts et avances sortis du bilan, déduction faite de recouvrements de montants déjà sortis du bilan ¹	(19)	(2)	—	(21)
(Recouvrement)/charge à l'état du résultat net	(36)	(10)	(2)	(48)
Autres variations	(7)	—	—	(7)
Solde de clôture de la période	190	175	87	452

1 Des prêts et avances sortis du bilan au cours de périodes antérieures de 4 M\$ ont été recouverts.

Qualité du crédit

Définitions servant au classement selon la qualité

- Les prêts de la catégorie « excellente » sont associés à une grande capacité, de la part de l'emprunteur, de respecter les engagements financiers et à une probabilité de défaillance négligeable ou faible.
- Les prêts de la catégorie « bonne » sont associés à une bonne capacité, de la part de l'emprunteur, de respecter les engagements financiers et à un faible risque de défaillance.
- Les prêts de la catégorie « satisfaisante » doivent faire l'objet d'une surveillance plus étroite, les emprunteurs étant en mesure ou assez en mesure de respecter leurs engagements financiers, et sont associés à un risque de défaillance modéré.
- Les prêts de la catégorie « faible » exigent différents degrés d'attention et sont associés à un risque de défaillance plus inquiétant.
- Les prêts de la catégorie « mauvaise » sont jugés comme douteux.

Les cinq catégories de classement de la qualité définies ci-dessus englobent toutes une fourchette de notations de crédit internes détaillées qui ont été attribuées aux activités de prêt de gros et de détail ainsi que des notations externes qui ont été accordées par des agences externes aux titres de créance, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. En vertu d'IAS 39, la qualité du crédit des prêts de détail était présentée en fonction des pourcentages de pertes prévues. En vertu d'IFRS 9, elle l'est désormais en fonction d'une PD sur 12 mois établie au moyen de pondérations probabilistes. Quant au classement de la qualité du crédit des prêts de gros, elle n'a pas changé et elle est fondée sur des notations internes du risque de crédit.

Classement selon la qualité	Notation de crédit externe	Notation de crédit interne	Probabilité de défaillance sur 12 mois (%)
Excellente	A- et supérieure	CRR1 à CRR2	0 - 0,50
Bonne	BBB+ à BBB-	CCR3	0,50 - 1,50
Satisfaisante	BB+ à B+	CCR4 à CCR5	1,50 - 20,0
Faible	B à C	CRR6 à CRR8	20,00 - 99,99
Mauvaise	Défaillance	CRR9 à CRR10	100

Notes annexes (non audité) (suite)

Le tableau suivant présente la répartition, par qualité du crédit et par stade, des instruments financiers auxquels s'appliquent les exigences en matière de dépréciation d'IFRS 9.

	Valeur comptable brute / montant notionnel						Correction de valeur / provision pour PCA	Montant net
	Excellente	Bonne	Satisfaisante	Faible	Mauvaise	Total		
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$		
Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.....	23 502	—	—	—	—	23 502	—	23 502
– stade 1.....	23 502	—	—	—	—	23 502	—	23 502
– stade 2.....	—	—	—	—	—	—	—	—
– stade 3.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts et avances à des clients au coût amorti.....	25 607	14 154	9 708	1 107	399	50 975	(232)	50 743
– stade 1.....	25 604	13 951	7 731	76	—	47 362	(31)	47 331
– stade 2.....	3	203	1 977	1 031	—	3 214	(85)	3 129
– stade 3.....	—	—	—	—	399	399	(116)	283
Prêts et avances à des banques au coût amorti.....	550	—	—	—	—	550	—	550
– stade 1.....	550	—	—	—	—	550	—	550
– stade 2.....	—	—	—	—	—	—	—	—
– stade 3.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers au coût amorti.....	8 063	3 497	1 760	84	43	13 447	(46)	13 401
– stade 1.....	8 063	3 497	1 643	10	—	13 213	(3)	13 210
– stade 2.....	—	—	117	74	—	191	(3)	188
– stade 3.....	—	—	—	—	43	43	(40)	3
Prêts et autres engagements liés au crédit.....	14 600	18 199	7 400	1 219	98	41 516	(29)	41 487
– stade 1.....	14 331	17 367	5 777	98	—	37 573	(6)	37 567
– stade 2.....	269	832	1 623	1 121	—	3 845	(23)	3 822
– stade 3.....	—	—	—	—	98	98	—	98
Garanties financières et engagements similaires.....	2 192	2 092	905	146	43	5 378	(5)	5 373
– stade 1.....	2 192	1 993	783	9	—	4 977	(1)	4 976
– stade 2.....	—	99	122	137	—	358	(2)	356
– stade 3.....	—	—	—	—	43	43	(2)	41
Au 31 mars 2018.....	74 514	37 942	19 773	2 556	583	135 368	(312)	135 056

Aux fins de l'évaluation et du suivi de la concentration du risque de crédit en vertu d'IAS 39, les expositions ont été évaluées à titre d'expositions en cas de défaillance (« ECD »), ce qui reflète le montant déjà prélevé et la correction de valeur au titre des montants non prélevés et des expositions éventuelles.

Qualité du crédit du portefeuille de gros

	31 décembre 2017		
	ECD Montant prélevé	ECD Montant non prélevé	ECD Total
	M\$	M\$	M\$
Excellente	29 961	3 066	33 027
Bonne.....	16 922	6 398	23 320
Satisfaisante.....	11 279	2 862	14 141
Faible.....	1 411	608	2 019
Mauvaise.....	376	29	405
	59 949	12 963	72 912

Qualité du crédit du portefeuille de détail

	31 décembre 2017		
	ECD Montant prélevé	ECD Montant non prélevé	ECD Total
	M\$	M\$	M\$
Excellente	13 895	1	13 896
Bonne.....	10 157	1 308	11 465
Satisfaisante.....	1 760	332	2 092
Faible.....	528	58	586
Mauvaise.....	82	—	82
	26 422	1 699	28 121

7 Placements financiers

	31 mars 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Placements financiers		
qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	19 756	20 724
qui peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties.....	3 763	2 189
	23 519	22 913

Notes annexes (non audité) (suite)

	31 mars 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Placements financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ¹	16 222	s. o.
Obligations de gouvernements étrangers ¹	3 673	s. o.
Autres titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières.....	3 318	s. o.
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	289	s. o.
Autres titres.....	17	s. o.
	23 519	s. o.
Titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur		
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ¹	s. o.	15 782
Obligations de gouvernements étrangers ¹	s. o.	3 486
Autres titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières.....	s. o.	3 326
Bons du Trésor et lettres de change admissibles	s. o.	290
Autres titres	s. o.	29
	s. o.	22 913
	23 519	22 913

¹ Y compris les obligations garanties par un gouvernement.

8 Passifs détenus à des fins de transaction

	31 mars 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Autres passifs – positions vendeur nettes.....	2 795	3 533
Passifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients ¹	4	168
	2 799	3 701

¹ Des comptes de règlement totalisant 160 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés depuis les passifs détenus à des fins de transaction dans les autres passifs. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour plus de renseignements à ce sujet.

9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal, ou à défaut, sur le marché le plus avantageux auquel la banque a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète son risque de non-exécution.

Les justes valeurs sont déterminées selon la hiérarchie suivante :

- a) *Niveau 1 : cours du marché* – Cours du marché d'instruments financiers identiques dans des marchés actifs.
- b) *Niveau 2 : technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables* – Cours du marché d'instruments financiers similaires dans des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires dans des marchés inactifs et instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- c) *Niveau 3 : technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes* – Instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

Pour une description détaillée de la juste valeur et du classement des instruments financiers de la banque, il y a lieu de se reporter à ses méthodes comptables qui sont présentées à la note 24 de son Rapport et états financiers annuels 2017.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la hiérarchie des justes valeurs qui a servi à mesurer les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés.

	Techniques d'évaluation			Total
	Niveau 1 : cours du marché	Niveau 2 : données observables	Niveau 3 : données non observables importantes	
	M\$	M\$	M\$	M\$
Au 31 mars 2018				
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction.....	5 814	280	—	6 094
Dérivés.....	—	3 350	4	3 354
Placements financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	22 322	1 197	—	23 519
Passifs				
Passifs détenus à des fins de transaction	2 788	11	—	2 799
Dérivés.....	—	3 345	4	3 349
 Au 31 décembre 2017				
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction.....	4 695	678	—	5 373
Dérivés.....	—	3 674	1	3 675
Placements financiers disponibles à la vente.....	21 849	1 064	—	22 913
Passifs				
Passifs détenus à des fins de transaction	3 503	197	1	3 701
Dérivés.....	—	3 515	1	3 516

Il n'y a pas eu de transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2018.

Notes annexes (non audité) (suite)

Rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs

	Actifs		Passifs	
	JVEARG	Dérivés	Détenus à des fins de transaction	Dérivés
	M\$	M\$	M\$	M\$
Au 1^{er} janvier 2018	—	1	1	1
Règlements.....	—	—	(1)	—
Transferts entrants.....	—	3	—	3
Au 31 mars 2018	—	4	—	4
Total des profits ou des pertes comptabilisés dans le résultat net liés aux actifs et aux passifs détenus à la date de clôture.....	—	—	—	—
Au 1^{er} janvier 2017	—	1	3	1
Règlements.....	—	—	(1)	—
Au 31 mars 2017	—	1	2	1
Total des profits ou des pertes comptabilisés dans le résultat net liés aux actifs et aux passifs détenus à la date de clôture.....	—	—	—	—

Justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan

	31 mars 2018		31 déc. 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	M\$	M\$	M\$	M\$
Actif				
Prêts et avances à des clients ¹	50 743	50 583	50 337	50 227
Passif				
Comptes des clients.....	55 814	55 813	57 054	57 071
Titres de créance émis.....	10 613	10 586	10 820	10 836
Créances subordonnées.....	1 039	1 031	1 039	1 035

¹ Prêts et avances à des clients propres au Canada au 31 mars 2018 : valeur comptable de 47 433 M\$ et juste valeur de 47 284 M\$.

10 Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie

	Trimestre clos le	
	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
<i>Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le bénéfice avant impôt</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.....	10	9
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	1	2
Variation des pertes de crédit attendues.....	(28)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	(49)
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	2	5
	(15)	(33)

Variation des actifs d'exploitation

Variation des paiements anticipés et produits à recevoir	(71)	(35)
Variation du montant net des titres détenus à des fins de transaction et des dérivés	(1 578)	(1 091)
Variation hors trésorerie des prêts et avances à des banques	(59)	—
Variation des prêts et avances à des clients	(410)	(11)
Variation des prises en pension à des fins autres que de transaction.....	482	(1 336)
Variation des autres actifs	(1 596)	(373)
	(3 232)	(2 846)

Variation des passifs d'exploitation

Variation des charges à payer et des produits différés	(110)	(112)
Variation des dépôts effectués par des banques.....	(498)	(16)
Variation des comptes des clients.....	(1 232)	(2 391)
Variation des mises en pension à des fins autres que de transaction.....	4 217	3 355
Variation des titres de créance émis	(207)	(915)
Variation des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	—	(3)
Variation des autres passifs	999	(52)
	3 169	(134)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mars 2018	31 mars 2017
	M\$	M\$
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales.....	69	57
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques, montant net	(226)	(204)
Prêts et avances à des banques – un mois ou moins	550	891
Prises en pension auprès de banques – un mois ou moins.....	248	237
Bons du Trésor et certificats de dépôt – trois mois ou moins	93	226
	734	1 207

Notes annexes (non audité) (suite)

11 Actions en justice et litiges de nature réglementaire

Dans le cours normal de ses activités, il est possible que la banque soit engagée dans un certain nombre d'actions en justice ou de litiges de nature réglementaire. De l'avis de la banque, les conséquences de telles procédures, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'incidence importante sur son bilan consolidé ni sur son état consolidé du résultat net.

12 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 2 mai 2018, la banque a déclaré un premier dividende intermédiaire de 70 M\$ ainsi qu'un dividende spécial de 400 M\$ sur ses actions ordinaires relativement à l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Ces dividendes seront versés au plus tard le 30 juin 2018 au porteur inscrit le 15 juin 2018.

Le 2 mai 2018, la banque a également déclaré, pour le deuxième trimestre de 2018, des dividendes trimestriels réguliers sur toutes les séries d'actions privilégiées de catégorie 1 de la Banque HSBC Canada, qui seront versés, conformément à leurs modalités et de la façon habituelle, le 30 juin 2018 ou le premier jour ouvrable suivant, aux actionnaires inscrits le 15 juin 2018.

Puisque le premier dividende intermédiaire sur les actions ordinaires pour 2018 et les dividendes trimestriels sur les actions privilégiées pour le deuxième trimestre de 2018 ont été déclarés après le 31 mars 2018, leur montant n'a pas été inscrit au passif du bilan de la banque.

Il n'est survenu aucun autre événement important après la date de clôture qui devrait être présenté ou faire l'objet d'un ajustement dans les états financiers consolidés au 31 mars 2018.

Le 2 mai 2018, le conseil d'administration a approuvé ces états financiers consolidés et leur publication.

Renseignements à l'intention des investisseurs

ADRESSES DES BUREAUX PRINCIPAUX

Vancouver

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télec. : 604-641-3098

Toronto

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9

Demandes des médias

Anglais : 416-868-3878 ou
604-641-1905
Anglais et français : 416-868-8282

Site Web

www.hsbc.ca

Réseaux sociaux

Twitter: @HSBC_CA
Facebook : @HSBCCanada
YouTube : HSBC Canada

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Pour toute autre demande de renseignements,
il y a lieu de s'adresser au
service des relations avec les investisseurs,
par écrit :

Banque HSBC Canada
Service des relations avec les investisseurs
Service des finances
4^e étage
2910 Virtual Way
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V5M 0B2
Courriel : investor_relations@hsbc.ca

© Banque HSBC Canada 2018

Tous droits réservés

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Publié par Banque HSBC Canada, Vancouver
(Colombie-Britannique)

Imprimé par RP Graphics Group Limited, Mississauga (Ontario)

Banque HSBC Canada

885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Téléphone : 604-685-1000
www.hsbc.ca